

Rapport d'activités

2019

Conservatoire des Sites Alsaciens

Association reconnue d'utilité publique



Editorial du Président



Assemblée Générale du 26 septembre 2020, à Strasbourg (CINE Bussière)

L'Assemblée Générale initialement prévue le 16 mai 2020 à Scharrachbergheim (67) a dû être reportée au 26 septembre 2020 à Strasbourg au CINE Bussière.

• Dans la vie associative toujours très dense, l'année 2019 a été marquée plus particulièrement par le déménagement de notre siège social et administratif, après 30 années de présence à l'Ecomusée, vers nos nouveaux bâtiments à Cernay.
Grâce à un legs consenti par feu M. Roland Mathis, longtemps membre de notre association et dont je salue la mémoire, et à un prêt bancaire, le CSA a eu l'opportunité d'acquérir sur fonds propres les anciens bâtiments de la Communauté de Communes de Cernay.

Entre la décision d'acquérir du Conseil d'Administration et l'emménagement dans les nouveaux locaux, moins d'une année s'est écoulée.

Je veux saluer ici l'efficacité et l'engagement de tous - Bureau, Direction, équipes - qui ont réussi ce tour de force, sans difficultés notables. Je remercie également les partenaires du CSA qui nous ont soutenus financièrement pour des travaux d'aménagement des locaux – la Région Grand Est, le Conseil Départemental du Haut-Rhin, le Conseil Départemental du Bas-Rhin – ainsi que pour leur accueil la Communauté de Communes de Thann-Cernay ainsi que la Ville de Cernay.

Lors de l'inauguration de notre nouveau siège le 27 avril 2019, nos membres, nos partenaires, les associations amies ainsi que de nombreux voisins étaient présents pour partager avec nous une belle journée festive.
Le Conseil d'Administration est heureux d'avoir pu offrir à nos salariés un outil de travail fonctionnel où chacun se sent bien.

• Le présent rapport d'activité donne un aperçu de la richesse, de la diversité mais aussi de la complexité des actions conduites par le CSA en 2019. L'urgence écologique est telle que nous devons absolument continuer à développer nos actions au plus près des territoires de la biodiversité, malgré un contexte économique et financier contraint pour l'ensemble du secteur associatif.
Notre mission première de protection foncière des espaces naturels s'est développée avec 32 ha supplémentaires qui



rejoignent le réseau : cinq nouvelles acquisitions en pleine propriété à Brumath, Gougenheim, Hattmatt, Wittisheim et Wingen-sur-Moder; une nouvelle location avec un bail conclu sur la longue durée avec la commune de Fort-Louis.

• La grave crise sanitaire de 2020 liée à l'épidémie de Covid, à laquelle nous avons fait face avec le souci permanent de la santé de nos collaborateurs au travail ainsi que des bénévoles, nous a obligé à reporter à l'automne 2020 l'Assemblée Générale initialement programmée en mai. Nous nous sommes adaptés à une situation inédite. La quasi-totalité de nos activités a pu se poursuivre dans le strict respect des mesures sanitaires, en privilégiant le télétravail ainsi que les activités de terrain prioritaires : inventaire faune-flore pour les suivis écologiques des sites, élaboration des plans de gestion, surveillance des espaces naturels, chantiers nature bénévoles, gestion administrative et financière de l'association, réunions hebdomadaires du comité économique et social (CSE), réunions périodiques du Bureau de l'association, pour la plus part en téléconférences.

Soyez-en toutes et tous remerciés.

Plus que jamais, le Conservatoires des Sites Alsaciens se mobilise pour apporter des réponses concrètes, locales et durables à la crise de la biodiversité.

Hommage à Christiane et Daniel DASKE

Nous avons une pensée toute particulière pour Christiane et Daniel DASKE qui nous ont quittés en 2019, à quelques mois d'intervalle.

Illustratrice naturaliste de grand talent, mais aussi sculptrice, peintre et auteure, Christiane s'en est allée vers d'autres cieux le 22 mai 2019. Elle a toujours soutenue le CSA avec générosité en donnant à ce dernier la possibilité de publier ses splendides dessins.

Cofondateur du CSA en 1976, Président de 1982 à 1987, Daniel DASKE était également Président fondateur de la fédération Espace Naturels de France (ENF) devenue la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels (FCEN). Très affecté par le décès de son épouse, Daniel nous a quitté le 10 juillet 2019, en naturaliste au retour de ce village des Grisons auquel son enfance le reliait.

Daniel était toujours présent dans la vie du CSA. En 2017, il avait assumé la lourde tâche d'organiser une grande exposition de photos naturalistes et de présentation du CSA à l'église St-Maurice à Mulhouse. En 2018, il assurait au pied levé la présidence de l'Assemblée Générale à Fessenheim. Daniel a formé des générations de naturalistes alsaciens. Ornithologue passionné, Daniel était de la lignée des pionniers de l'écologie de terrain.

Christiane et Daniel laissent un grand vide dans nos cœurs, mais leur œuvre demeure vivante. Et comme le répétait l'ami Daniel : « La nature est à notre porte ».





Sommaire

Protéger 6
Zoom sur les actions foncières du CSA 10

Connaître 12
Suivis écologiques 12
La base de données naturalistes du CSA 14
Plans de gestion 15
Programmes et études du CSA 18

Gérer 20
La gestion des sites conventionnés 20
La gestion courante des sites 20
Travaux de renaturation 22

Valoriser 24
Revue de presse 24
Communication numérique 25
Publications 25
La mission valorisation 25
Visites guidées et sorties nature 26
RNN à Erstein et à Offendorf : 30 ans de protections ! 27
Travaux de sensibilisation 27
Diffusions et valorisation des données scientifiques et techniques 27

Accompagner 28
Le Service d'Information Naturaliste 28
Les Mesures Compensatoires Environnementales 29
Les Obligations Réelles Environnementales 30

Réseaux et partenaires 32
Le développement du partenariat 32
Les partenaires du CSA 33
Réseau associatif régional et national 34
Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels 35

Vie de l'association 36
Les adieux à Christiane Daske et Daniel Daske 36
Le siège du CSA a déménagé ! 36
Le bénévolat au coeur du CSA 37
L'équipe salariée du CSA 38
Stages et Services civiques 39
Participation à des évènements 42
Activités statutaires du CSA 42
Le Conseil scientifique 44
Bilan financier 44

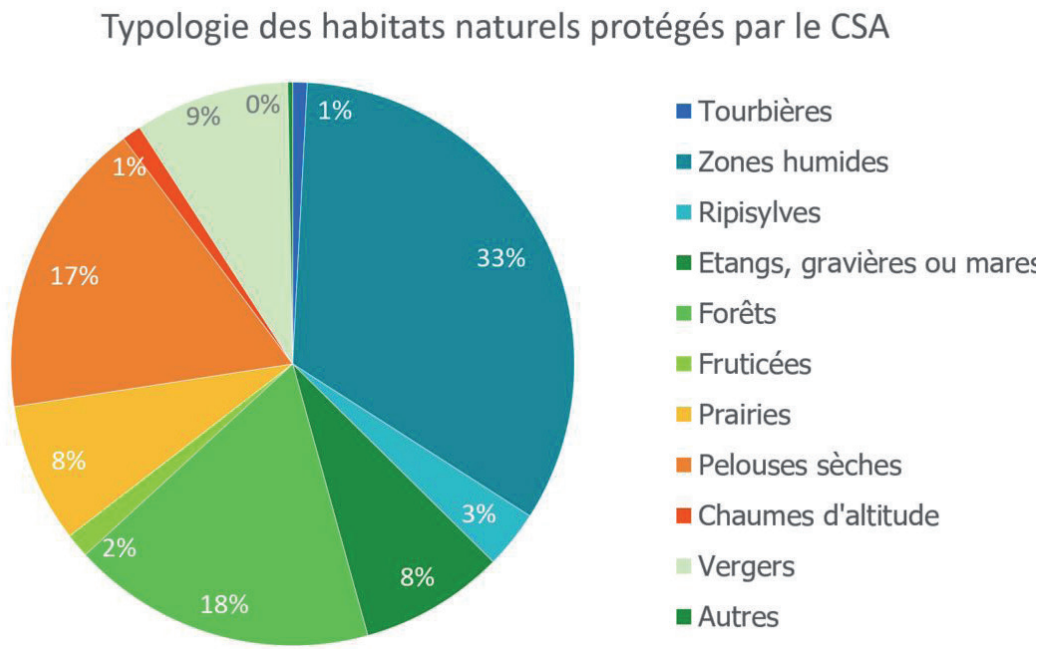


Protéger

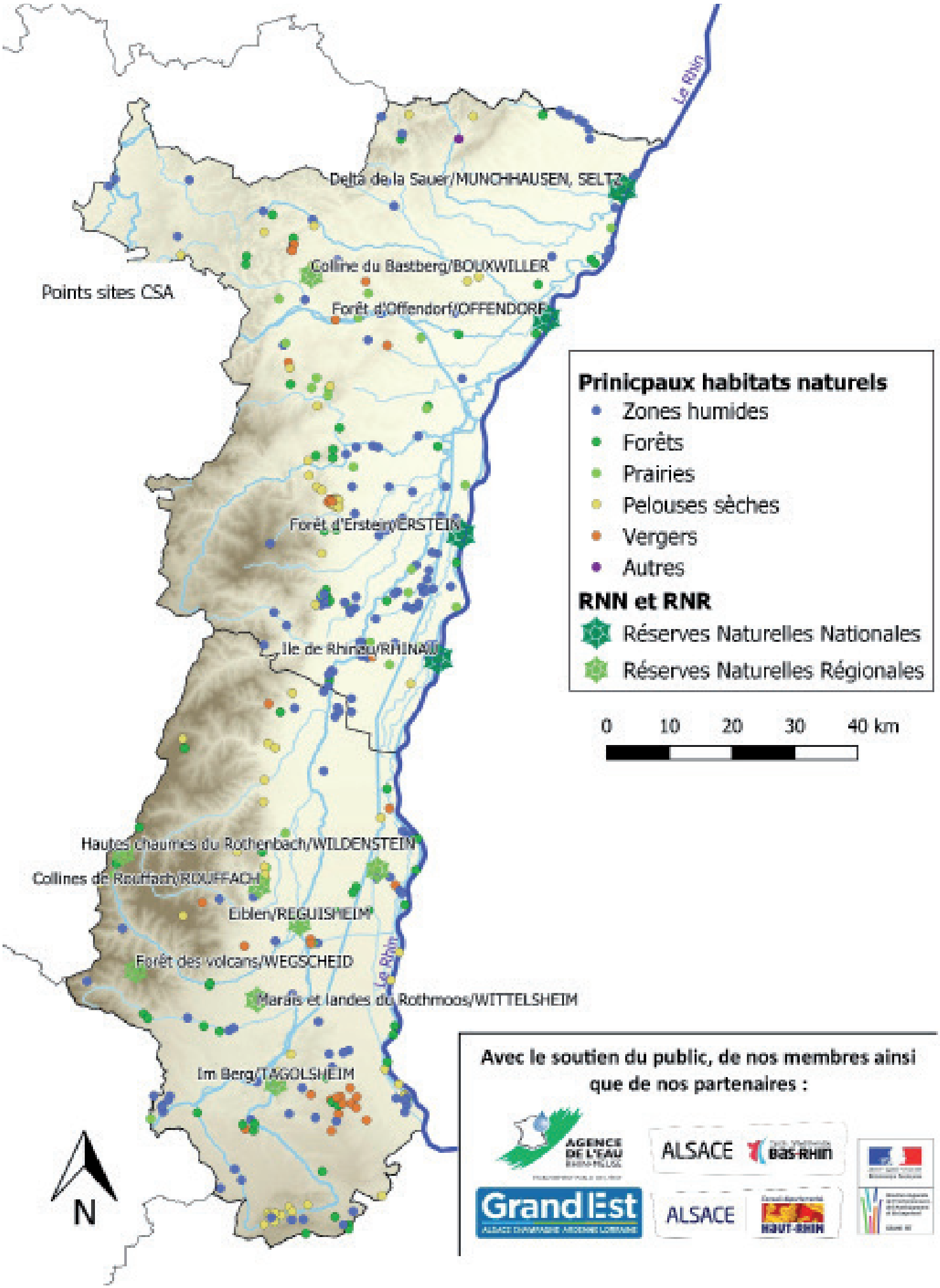
Le Conservatoire des Sites Alsaciens a pour vocation la protection des espaces naturels via la maîtrise foncière. L'acquisition et la location des sites naturels ainsi que la gestion des réserves naturelles nationales et régionales permettant de protéger les espaces naturels. Chaque année, le Conservatoire agit dans ce sens en réalisant une veille foncière pour augmenter les surfaces protégées : par extension des sites déjà existants ou par création de nouveaux sites.

En 2019, ce sont ainsi **370 sites** représentant **3 663 ha** qui sont protégés sur tout le territoire alsacien.

Ces sites sont extrêmement diversifiés, à l'image de l'Alsace et de la variabilité de sa géologie, de son climat, de son altitude, de son hydrologie... Le graphique ci-dessous représente les grands types de milieux protégés par le CSA. À noter que les zones humides sont très bien représentées avec plus d'un tiers des sites. La carte suivante permet de visualiser la répartition géographique de ces milieux.



Les sites protégés par le CSA





Au cours de l'année 2019, les protections foncières réalisées par le Conservatoire des Sites Alsaciens, avec le soutien du public et en partenariat avec les collectivités publiques ont concernées **6 sites** dans **6 communes** représentent **32,3 ha**.

La maîtrise foncière de ces sites a un coût : celui de l'achat ou de la location, mais aussi celui de l'animation en amont et en aval. En effet, une animation foncière forte est nécessaire en amont afin de parvenir à acheter ou louer le site en question. En aval, c'est sa gestion (plan de gestion, travaux...) qui demande des financements. Cela est rendu possible par le soutien du grand public, de nos ahérents ainsi que des subventions des collectivités publiques partenaires du CSA : l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, le Département du Bas-Rhin, le Département du Haut-Rhin, l'Etat (DREAL) et la Région Grand Est.

> Nouveaux sites en 2019

Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Surface (ha)
Wittisheim	Rechenwaedel	Prairie humide	1,03
Fort-Louis	Ochsenbuckel	Boisements, plantations de pins et de feuillus, pré-verger, friche	20,43
Wingen-sur-Moder	Breitmatt	Etangs, zone humide (berges), friche	1,24

> Renforcement du statut de 3 sites

Commune	Lieu-dit	Principaux habitats	Surface (ha)
Hattmatt	Bruehl	Zone humide de la Zinsel du Sud	4,22
Brumath	Loh et Weiher	Zone humide du Lohgraben	3,72
Gougenheim	Michelbruecke	Zone humide du Rohrbach	1, 66 (acquisition de 0,51 ha)

> Renouvellement de baux

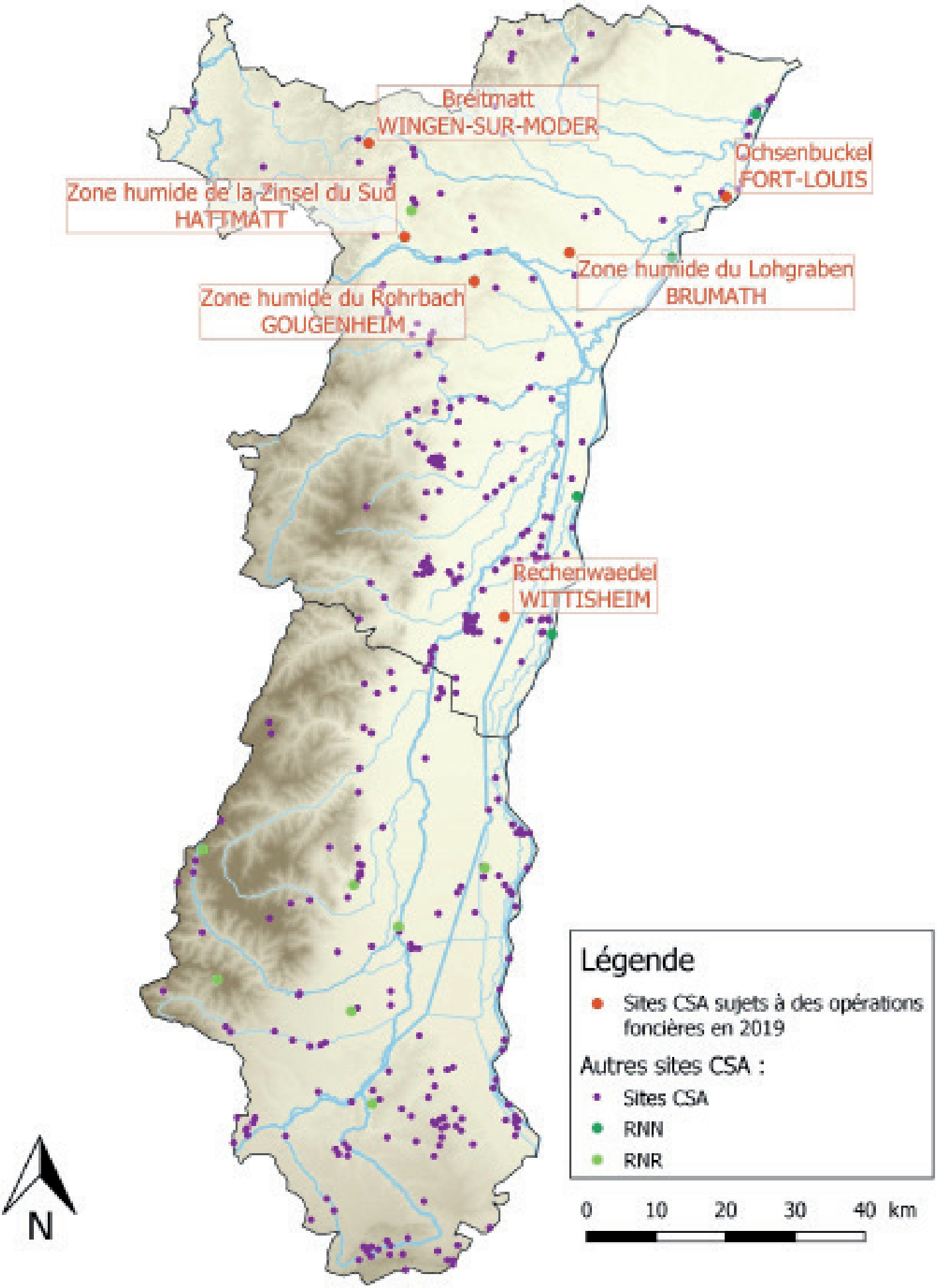
Pas de renouvellement de baux réalisé en 2019.

> Réserves naturelles

Le Conservatoire des Sites Alsaciens protège et gère également **12** réserves naturelles.
4 Réserves Naturelles Nationales, soit **1 036 ha** de forêts alluviales le long du Rhin confiées au CSA par l'Etat.
8 Réserves Naturelles Régionales, soit **479 ha** dont la gestion a été confiée au CSA par la Région Grand Est.

Ces espaces naturels remarquables font l'objet d'une protection réglementaire appliquée par le CSA. En tant que réserves naturelles, des règles spécifiques s'y appliquent comme l'interdiction de cueillir des plantes ou l'obligation de tenir son chien en laisse. Pour les réserves naturelles régionales, c'est une mission de sensibilisation du public qui est menée par les salariés du CSA. Pour les réserves naturelles nationales, de véritables missions de police et de surveillance sont menées en plus des visites guidées, pour un total de **1 494 heures** sur les 4 RNN.

Protections foncières en 2019





Zoom sur les actions foncières du CSA

Les nouveaux sites protégés par le CSA en 2019

Nom : Rechenwaedel
Commune : Wittisheim (67)
Superficie : 1,03 hectares
Habitats majeurs : Prairie humide et saulaie
Espèces remarquables : Pas d'espèce remarquable observée à ce jour.
Maîtrise foncière : Renforcement du partenariat avec la commune avec cette troisième location et pour la première fois par bail emphytéotique.

Le site se compose d'une prairie humide et d'un petit boisement humide (saulaie). Le site fera prochainement l'objet d'un projet de creusement de mare avec un financement du SDEA.



Site du Rechenwaedel
Photo : G. GRUNENWALD - CSA



Pré verger à Fort-Louis
Photo : D. SCHLAEFLIN - CSA

Nom : Ochsenbuckel
Commune : Fort-Louis (67)
Superficie : 20,43 hectares
Habitats majeurs : Boisements, plantations de pins et de feuillus, pré-verger, friche
Espèces remarquables : Rainette verte (*Hyla arborea*), Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*), Criquet verte-échine (*Chorthippus dorsatus*).
Maîtrise foncière : Bail emphytéotique de 18 ans et 1 mois avec la Commune

Le site Ochsenbuckel se localise dans le secteur de la bande rhénane Nord, entre le village de Fort-Louis, le Fort-carré et la gravière Hubele. Le contre-canal de la Moder se trouve à proximité directe du site à la limite Est. La protection et la gestion de ce site sont liées à des mesures compensatoires prescrites de l'exploitation de la carrière (arrêté préfectoral du 16 février 2010). Une convention tripartite a été signée en 2006 avec le graviériste, la Commune de Fort-Louis et le CSA. Suite à cette convention, le graviériste s'est engagé à acquérir plusieurs parcelles qui ont ensuite été cédées à la commune de Fort-Louis. De manière concomitante à l'entrée en possession des terrains par la commune de Fort-Louis, celle-ci s'est engagée à confier les parcelles en gestion au CSA via un bail emphytéotique.

Nom : Breitmatt
Commune : Wingen-sur-Moder (67)
Superficie : 1,24 hectares
Habitats majeurs : Etangs, zone humide (berges), friche
Espèces remarquables : Pas d'espèce remarquable observée à ce jour.
Maitrise foncière : Acquisition en pleine propriété du CSA avec une subvention de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Un projet de renaturation du site est prévu afin de résorber des étangs et réhabiliter la zone alluviale fortement dégradée sur la Moder.



Etang - Wingen-sur-Moder
Photo : L. DIETRICH - CSA



Le renforcement des sites du CSA

En 2019, le CSA a acquis en pleine propriété **3 zones humides** gérées depuis 2014 dans le cadre d'un partenariat avec SNCF Réseau (anciennement Réseau Ferré de France) pour la mise en œuvre des mesures compensatoires environnementales liées à la construction de la seconde phase de la ligne à grande vitesse (LGV) Est. Les 3 sites bénéficient déjà d'un plan de gestion rédigé par le CSA. La gestion de ces sites est financée en totalité par SNCF Réseau sur une période de 10 ans.

Nom : Zone humide de la Zinsel du Sud à Hattmatt
Commune : Hattmatt
Superficie : 4,22 hectares
Habitats majeurs : prairies humides, cours d'eau (Zinsel du Sud).
Espèces remarquables : Œnanthe à feuilles de peucédan (*Œnanthe peucedanifolia*), Cuivré des marais (*Lycaena dispar*).
Maîtrise foncière : Acquisition en pleine propriété du CSA suite à une rétrocession à l'euro symbolique par SNCF Réseau.



Zone humide de la Zinsel du Sud à Hattmatt
Photo : M MOOCK - CSA

Le site se trouve dans le secteur des collines sous vosgiennes à proximité d'un affluent de la Zorn : la Zinsel du Sud. Sa protection est liée à la présence d'une plante protégée en Alsace impactée par les travaux d'aménagement de la LGV Est, l'Œnanthe à feuilles de peucédan. Des transplantations de pieds d'Œnanthe à feuilles de peucédan provenant des zones impactées par les travaux ont été réalisées sur ce site en 2010.



Zone humide du Lohgraben à Brumath
Photo : M MOOCK - CSA

Nom : Zone humide du Lohgraben à Brumath
Commune : Brumath
Superficie : 3,72 hectares
Habitats majeurs : cours d'eau (Lohgraben) et roselière
Espèces remarquables : nombreux oiseaux (Rousserolle effarvatte, Bruant des roseaux, Râle d'eau, Marouette ponctuée…)
Maîtrise foncière : Acquisition en pleine propriété du CSA suite à une rétrocession à l'euro symbolique par SNCF Réseau.

Ce site est longé dans sa partie nord par un affluent de la Moder : le Lohgraben. Anciennement cultivé intensivement dans la totalité de sa surface, le site a pour partie évolué progressivement et spontanément en roselière. Des travaux de restauration de fonctionnalité de la zone humide ont été réalisés par le CSA fin 2019.

Nom : Zone humide du Rohrbach à Gougenheim
Commune : Gougenheim
Superficie : 1,66 hectares
Habitats majeurs : prairie, haies, mares et cours d'eau (Rohrbach)
Espèces remarquables : Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*).
Maitrise foncière : Acquisition en pleine propriété du CSA de 0,51 ha suite à une rétrocession à l'euro symbolique par SNCF Réseau. Le reste de la surface est gérée par conventionnement avec SNCF Réseau.



Zone humide du Rohrbach à Gougenheim
Photo : M MOOCK - CSA

Le site se trouve dans le secteur des collines sous-vosgiennes nord, au niveau d'un affluent du Canal de la Marne au Rhin : le Rohrbach. Entouré de cultures et longé par une route départementale, le site est traversé dans la longueur par ce cours d'eau. Sa protection est liée à la présence de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), petite demoiselle bleue et noire protégée au niveau national et ciblée par les mesures de compensation du fait de la destruction d'une partie de son habitat lors des travaux d'aménagement de la LGV Est. Des travaux de restauration de la zone humide ont été réalisés par le CSA début 2019, notamment en faveur de cette espèce.



Connaître

« Mieux connaître pour mieux protéger », une maxime bien connue et dont la véracité n'est plus à prouver. C'est pourquoi le CSA s'investit tout naturellement dans l'amélioration de ses connaissances, au sens large. Appréhender la complexité biologique d'un écosystème d'un site se fait à plusieurs échelles, d'où la mise en place de différents suivis écologiques. Ces suivis ainsi que les observations naturalistes des bénévoles et de l'équipe salariée participent à alimenter la riche base de données du Conservatoire. Et ces données sont parfois des découvertes exceptionnelles ! L'échange et le partage de ces connaissances est également primordial.

Suivis écologiques

Suivi phytosociologique au Jesselsberg à Soultz-les-bains (67)

Le site du Jesselsberg est en partie pâturé par le troupeau de chèvres du Rove du CSA afin d'entretenir les pelouses calcaires réouvertes par le Conservatoire des sites Alsaciens. Des suivis phytosociologiques ont été réalisés en 2015 afin de suivre l'impact du pâturage (comparaison de placettes au sein de la zone pâturée et dans la zone fauchée). En 2019, ces sept placettes ont à nouveau fait l'objet de relevés phytosociologiques. Une évaluation de l'évolution de la situation en quatre ans ainsi qu'une comparaison entre les modes de gestion a pu être menée. D'autres relevés phytosociologiques sont venus compléter l'étude des habitats du site.

D'après les résultats obtenus, il semblerait que le maintien des milieux ouverts par le pâturage ait un effet bénéfique plus important que la fauche sur la richesse spécifique du milieu et que cette méthode de gestion n'ait pas d'effet significatif sur la matière organique du sol et la teneur en nutriments. Le chargement serait trop léger pour avoir un impact significatif sur le milieu autre que le maintien de l'ouverture.

La majorité des relevés ont été réalisés dans des zones réouvertes durant les 20 dernières années. Le pâturage et/ou fauchage aidant, les milieux ont été maintenus ouverts et des espèces typiques des pelouses sèches se sont développées (populations d'orchidées en augmentation).



Les habitats thermophiles du Jesselsberg.
Photo : P. GOERTZ - CSA



Suivi scientifique de *Kadenia dubia*

Le Sélin douteux (*Kadenia dubia*) est une rare ombellifère eurasiatique continentale en limite ouest de son aire de répartition et découverte en Alsace seulement en 1950. Cette espèce figure sur la liste rouge alsacienne comme « espèce en danger » et est considérée comme espèce prioritaire sur la liste rouge nationale. Sa raréfaction est due à la disparition progressive de zones humides à cause de l'abaissement du toit de la nappe phréatique et de l'atterrissement des milieux humides, ainsi que l'abandon des pratiques agropastorales traditionnelles extensives. Elle est présente dans une roselière sur un site du CSA. Il s'agit de l'une des rares stations françaises. C'est une espèce cible pour la gestion du site et le suivi de l'évolution de l'état de conservation de la station est primordial pour évaluer l'efficacité de la gestion et l'adapter si besoin.
En 2019, 13 pieds fleuris sont comptés. Un comptage des pieds au stade végétatif est également effectué bien que la roselière rende difficile l'exhaustivité de cette opération. Une centaine de pieds sont comptés. Des données datant de 2007, 2010, 2012 et 2014 permettent une évaluation de l'évolution temporelle de la station : le nombre de pieds fleuris est très fluctuant et semble dépendre de la gestion réalisée. La situation critique constatée en 2010 (aucun pied fleuris observé en septembre), s'explique probablement par l'absence de fauche de la roselière en 2008 et 2009. Les autres espèces typiques de la roselière comme le Roseau commun, prennent alors de l'ampleur et concurrence fortement *Kadenia dubia*. Bien que seulement 13 pieds fleuris soient comptés en 2019 (contre 35 en 2014), la surface de la station semble s'être étendue.
Les autres stations connues ont également été prospectées mais la colonisation par les ligneux semble avoir provoqué la disparition de l'espèce. Le maintien du milieu ouvert est primordial et la fauche précoce de la roselière est préconisée afin de maintenir une roselière peu dense en limitant la concurrence du Roseau commun.
Une seconde fauche peut être envisagée en automne, une fois le cycle de reproduction de *Kadenia dubia* totalement terminé.
Cette étude a été réalisée en concertation avec le Conservatoire botanique d'Alsace qui porte une attention particulière à cette espèce.



Ombelle en début de floraison (*Kadenia dubia*). Photo : L. GRANDADAM - CSA

Suivis scientifiques dans les RNR protégées et gérées par le CSA

Chaque année des suivis scientifiques sont réalisés dans les réserves naturelles régionales (RNR) confiées en gestion au CSA. Ils permettent de suivre, évaluer et ajuster les interventions programmées dans les plans de gestion et sont réalisés par les équipes salariés et bénévoles de l'association.
En 2019, plusieurs suivis ont eu lieu comme le suivi de l'Ophrys mouche et de l'évolution des espèces de plantes protégées présentes lors du décapage de l'ancien terrain d'aéromodélisme sur les Collines de Rouffach. A Tagolsheim, l'évolution du Buis fait l'objet d'une attention particulière suite aux attaques de la Pyrale du Buis. Dans les landes du Rothmoos, le suivi porte principalement sur la présence d'une espèce exotique envahissante pouvant avoir des impacts sur la santé humaine à savoir l'Ambroisie à feuille d'armoise. Enfin, dans les clairières de la forêt d'Heiteren, l'Adonis du printemps fait l'objet d'un comptage annuel.



• Zoom sur le suivi post-travaux de décapage de la piste d'envol de l'ancien terrain d'aéromodélisme de la RNR des collines de Rouffach

Des travaux de restauration de pelouses sèches (décapage et exportation des remblais) ont eu lieu du 9 au 16 novembre 2018 sur l'emprise de la piste d'envol de l'ancien terrain d'aéromodélisme de la RNR des collines de Rouffach (Bollenberg).
Ces travaux de restauration ont été autorisés par arrêté préfectoral du 2 octobre 2018 suite à l'impact sur trois espèces protégées en Alsace : la Cotonnière dressée (*Bombycilaena erecta*), Koelérie du Valais (*Koeleria vallesiana*) et Fumana à tiges retombantes (*Fumana procumbens*).
Cet arrêté préfectoral prévoit un suivi scientifique de l'évolution de la végétation post-travaux sur une période de 10 ans afin d'évaluer le niveau d'atteinte de l'objectif fixé : restauration d'une phase pionnière de pelouse sèche (*Xerobromion* en mosaïque avec l'*Alysso-Sedion*).
Le bilan du premier suivi réalisé en 2019 est positif puisque les trois espèces protégées sont à nouveau présentes sur l'ancienne piste d'aéromodélisme et ceci seulement un peu plus de 7 mois après les travaux de décapage. 36 espèces ont déjà colonisées la zone décapée en seulement quelques mois. Parmi elles des espèces rudérales mais aussi des espèces de pelouses sèches. On peut souligner la présence de plusieurs pieds de Trinie glauque (*Trinia glauca*), espèce « en danger » d'après la liste rouge de la flore menacée en Alsace (ODONAT Coord., 2014) et caractéristique du Xerobromion.
Les prochains suivis nous permettront de mieux apprécier la vitesse de revégétalisation de l'ancienne piste d'aéromodélisme.



Comptage des pieds des trois espèces protégées sur l'ancienne piste d'envol après restauration.
Photo : M MOOCK - CSA

La base de données naturalistes du CSA

Cette base de données constitue un formidable outil pour le Conservatoire des Sites Alsaciens. Elle compte aujourd'hui **220 382** données faune et **120 233** données flore.

8 839 données ont été saisies en 2019 par l'équipe salariée et les bénévoles du CSA. Les données naturalistes issues du réseau naturaliste alsacien coordonné par ODONAT Grand Est (Faune-alsace) enrichissent considérablement la base de données. En 2019, ce sont ainsi **53 537** données renseignées sur des sites du CSA qui ont été transmises par ODONAT Grand Est.



Cuivré des marais (*Lycaena dispar*)
Photo : E. SCHORR - CSA



• Des escargots peu communs…

En 2019, trois espèces peu connues de nos rieds ont été découvertes au Horgiessen, et pour cause : ce sont des escargots de quelques millimètres à peine ! Le CSA s'intéresse particulièrement à ces mollusques car ils sont menacés de disparition. En Alsace, il n'existe que 12 stations où la Planorbine des mares (*Gyraulus rossmaessleri*) est présente ! Notre responsabilité est donc importante pour la protection de cette espèce. Sa simple présence est une victoire et révèle que le site est en bon état de conservation.

• Réserve naturelle nationale d'Offendorf : quelques nouvelles naturalistes !

La Réserve Naturelle d'Offendorf abrite une prairie à molinie en très bon état de conservation, refuge de plusieurs espèces patrimoniales menacées. En 2019, le suivi de la prairie a confirmé le développement d'une population d'Ophioglosse commun (*Ophioglossum vulgatum*) avec une quinzaine de pieds. La veille de naturalistes bénévoles a également permis d'observer la morène (*Hydrocharis morsus-ranae*) dans un bras du Rossmoerder.



Planorbine des mares, un mollusque considéré en danger d'extinction en Alsace.
Photo : V. SCHOENFELDER - CSA

Plans de gestion 2019

En 2019, **5 plans de gestion** ont été réalisés par l'équipe professionnelle du CSA en lien avec les conservateurs bénévoles et les référents territoriaux. Ces plans ont été examinés par les membres du Conseil scientifique du CSA puis validés par le conseil d'administration. A noter qu'une réflexion plus globale a été menée sur l'élaboration et le renouvellement des plans de gestion. Dorénavant, en dehors des réserves naturelles nationales, la durée des plans de gestion devient effective sur une période de 10 ans. Les plans de gestion en cours de validité sont prolongés de manière à ce que la durée totale du plan de gestion soit de 10 années. Enfin, lorsque la période du plan de gestion est échu, les principes de gestion rédigés restent en vigueur en attendant leur renouvellement.

Par ailleurs, le plan de gestion de la **Réserve naturelle nationale de l'île de Rhinau a été approuvé** par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) en mars 2019. Il entre vigueur grâce à un arrêté préfectoral en date du 13 septembre 2019 pour une durée de 5 ans.

Enfin, le plan de gestion de la **Réserve naturelle régional de la forêt des volcans à Wegscheid** a fait l'objet d'un **avis favorable** assorti de recommandations par le CSRPN en date du 2 décembre 2019.



• RNR de l'Eiblen et Illfeld à Réguisheim (68)

La réserve naturelle Eiblen et Illfeld couvre une superficie de 81,21 hectares d'habitats remarquables organisés autour de l'Ill. Elle traverse la réserve du nord au sud et trouve ici l'un des seuls secteurs de libre évolution de son lit. Cette rivière est régulièrement soumise à de fortes crues qui lui permettent de sortir de son lit et de creuser de nouveaux méandres, créant ainsi de nombreuses annexes hydrauliques offrant toute une variété de micro-habitats aquatiques. On retrouve également des habitats hérités d'un passé agropastoral traditionnel : prairies, haies et prés vergers. Cet ensemble d'habitats diversifiés permet la coexistence de nombreuses espèces animales et végétales. Le contexte très céréalier des alentours amplifie le caractère « refuge » de la réserve qui constitue parfois l'un des seuls secteurs propices à la nidification d'une espèce sur plusieurs dizaines de kilomètres à la ronde.



L'une des annexes hydrauliques de l'Ill dans la réserve naturelle Eiblen et Illfeld à Réguisheim.
Photo : D. SCHLAEFLIN - CSA

• See d'Urbès à Urbès, Fellering et Husseren-Wesserling (68)

Le See d'Urbès est une grande zone humide située dans la vallée de la Thur. Protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) et classé espace naturel sensible (ENS) par le Département du Haut-Rhin, ce site est géré par le Conservatoire des Sites Alsaciens depuis 1990 et a fait l'objet de deux précédents plans de gestion. Ce site est remarquable par bien des abords : tourbière de transition en voie d'atterrissement, témoin de l'histoire géologique mouvementée des Vosges, point de jonction de différentes périodes climatiques… Nombreux sont les spécialistes de différents domaines à s'y être intéressés (ornithologues, entomologistes, botanistes mais aussi paléontologues, géologues…). D'un point de vue écologique, ce site est une remarquable mosaïque de milieux aquatiques, forestiers et ouverts où l'eau est le paramètre structurant. De nombreux organismes aquatiques et semi-aquatiques vivent et se reproduisent sur ce site : libellules, amphibiens, mammifères, oiseaux… dont certains sont hautement patrimoniaux en Alsace, voire en France. La flore n'est pas en reste avec la coexistence d'espèces reliques des climats froids, témoins des ères glaciaires, et d'espèces palustres tempérées typiques de la plaine qui sont remontées le long de la vallée lors des précédents réchauffements.



Le See d'Urbès, une zone humide de vallée glaciaire.
Photo : L. GRANDADAM - CSA

• Bohrie à Ostwald (67) – Mesures compensatoires environnementales

Un premier plan de gestion a été réalisé pour le Bohrie à Ostwald. Le Bohrie se divise en 2 sites qui sont limitrophes : le site Bohrie (EMS) qui appartient à l'Eurométropole de Strasbourg et le site Bohrie (Ville d'Ostwald) qui est la propriété de la Commune. Ces deux sites abritent une mosaïque de milieux : de jeunes boisements alluviaux (principalement des saules et peupliersv), des plantations d'arbres et arbustes d'origine locale, des mares, une prairie renaturée, une roselière le long de l'Ostwaldergraben et un banc de graviers. Au niveau floristique, quelques espèces inscrites à la Liste rouge régionale sont visibles sur les sites du Bohrie comme le Liondent des rochers (*Leontodon saxatilis*), la Renoncule aquatique (*Ranunculus aquatilis*), la Potentille couchée (*Potentilla supina*) et l'Anthémis des teinturiers (*Cota tinctoria*).



Du fait de leur proximité avec les habitations et la voie ferrée, les sites sont très impactés par la présence d'espèces exotiques envahissantes (Solidage géant, Robinier faux-acacia, Buddléia de David…). Concernant la faune, le Crapaud vert se reproduit dans les mares du site. La préservation de cette espèce est un enjeu majeur du plan de gestion car c'est l'espèce cible des mesures compensatoires prescrites dans le cadre de la construction du quartier des Rives du Bohrie à Ostwald. D'autres espèces remarquables sont aussi observables sur les sites comme par exemple l'Alouette lulu (*Lullula arborea*), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*), le Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*) et l'Oedipode aigue-marine (*Sphingonotus caerulans*).



Site Bohrie à Ostwald
Photo : D. SCHLAEFLIN - CSA

Dans la commune de Bergheim, le CSA intervient sur trois sites : le Grasberg, le Durrenbach et le Horgiessen. L'année 2019 a été marquée par le renouvellement des plans de gestion pour les sites du Durrenbach et du Horgiessen.

• Durrenbach à Bergheim (68)

Le long de la piste cyclable au Sud de Bergheim, le site du Durrenbach est un écrin de verdure de 2,77 ha. Il accueille aujourd'hui une « biodiversité ordinaire » – celle qui fait régulièrement la une des journaux en raison de sa disparition progressive. Son importance est grande dans la conservation d'une trame verte au Sud de Bergheim. Plan d'eau, mare, fourrés, petite prairie y sont autant d'habitats préservés grâce à l'engagement des propriétaires – l'Association des Amis des Cigognes et la commune de Bergheim – qui ont confiés depuis 1995 la gestion du Durrenbach au CSA.



Site du Durrenbach à Bergheim
Photo : JJ. BOHN - CSA

• Hoergiessen à Bergheim (68)

Le Horgiessen se situe de l'autre côté de la RN83, dans le Ried, régulièrement inondé par des remontées de la nappe phréatique. Propriétés pour parties des Sablières Leonhart, des communes de Bergheim et de St-Hippolyte, la gestion de ce site a été confiée au CSA depuis 2004 suite à des mesures compensatoires à l'extension de la gravière de Bergheim. Situé de part et d'autre du joli petit ruisseau phréatique du même nom, le site du Horgiessen protège ainsi une mosaïque de milieux typiques du Ried : prairie, cariçaie, roselière, aulnaie, mares, bosquets… En tout, ce sont 9,7 ha d'habitats humides qui sont conservés. Dans le cadre de ce travail, des espèces d'escargots particulièrement intéressantes ont ainsi pu être découvertes (voir paragraphe « Des escargots peu communs »).



Site du Hoergiessen à Bergheim
Photo : JJ. BOHN - CSA



Programmes et études du CSA

• Le Plan National d'Action en faveur des *Maculinea*

Le CSA a été désigné comme opérateur pour la déclinaison alsacienne du Plan National d'Actions en faveur des *Maculinea*. Ce programme a été initié en 2015.

Ce plan vise la conservation des **4** taxons présents en Alsace :
- l'**Azuré de la croisette**, *Maculinea alcon rebeli* (Hirschke, 1905)
- l'**Azuré du serpolet**, *Maculinea arion* (Linnaeus, 1758)
- l'**Azuré des paluds**, *Maculinea nausithous* (Bergsträsser, 1779)
- l'**Azuré de la sanguisorbe**, *Maculinea teleius* (Bergsträsser, 1779)



Maculinea arion Photo : E. Schorr - CSA

Voici les actualités 2019 de ce Plan régional d'actions :

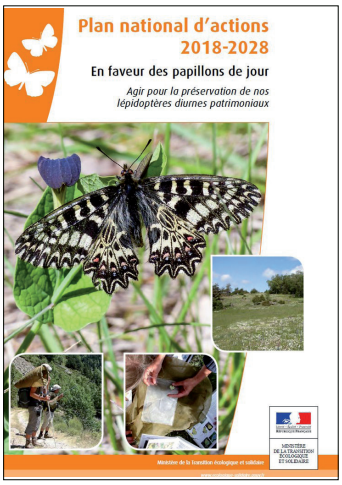
• Pour l'**Azuré de la croisette** :
La concertation avec le Conservatoire Botanique d'Alsace pour la réalisation d'une expérimentation de renforcement de la population de Gentiane croisette (unique plante hôte du papillon) s'est poursuivie en 2019 avec la réalisation d'un bilan stationnel de la Gentiane croisette afin de confirmer la possibilité d'une telle expérimentation sur un site géré et protégé par le CSA. Un suivi de la Gentiane croisette et de l'Azuré de la croisette a été réalisé au niveau de l'ancien Fort de Mutzig. Ce suivi, réalisé en partenariat avec IMAGO, a permis de recenser 221 pieds fleuris et 156 pieds végétatifs de *Gentiana cruciata* ainsi que 3630 œufs d'Azuré de la Croisette.

• Pour l'**Azuré du Serpolet** :
Des prospections de terrain ont été réalisées sur l'ensemble des stations d'Azuré du serpolet d'Alsace Bossue citées dans le PRA Maculinea Alsace. De plus, une station citée sur Faune-alsace comme favorable par des bénévoles de l'Association IMAGO a également été prospectée. Pour finir, une analyse par photographie aérienne a été réalisée afin d'ajouter certains secteurs de prospection. Au total, ce sont 17 zones qui ont été prospectées au mois de juillet. Ces prospections ont permis de contacter 38 imagos sur les communes de Siltzheim, de Voellerdingen et de Burbach.

• Pour l'**Azuré des paluds** et pour l'**Azuré de la Sanguisorbe** :
Un bilan des connaissances actuelles des deux azurés liés à la Sanguisorbe officinale au sein du périmètre du PNRVN a été réalisé. L'Azuré des paluds a été observé sur 5 stations sur la commune de Wingen et 1 station sur la commune de Lembach. L'Azuré de la sanguisorbe n'a pas pu être observé. De plus, des prospections par ECOLOR et des bénévoles (Faune-alsace) ont permis de repérer une zone de présence de l'Azuré des paluds à Wissembourg (Weiler) et sur les communes d'Asswiller et d'Ottwiller.

> Un nouveau plan d'actions pour les papillons

Le PNA en faveur des Maculinea est échue depuis 2015 et a donc été renouvelé pour la période 2018-2028 en PNA en faveur des papillons de jour, intégrant des rhopalocères mais aussi des Zygènes. En 2018, le CSA, le CEN Lorraine, et le CEN Champagne-Ardenne ont travaillés en commun à l'élaboration de la liste des Rhopalocères et Zygènes du Grand Est. Suite à ce travail, il a été possible de définir en 2019, la liste des espèces qui intégreront la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Papillons de jour. Ainsi, ce sont 29 espèces de priorité 1 et 17 espèces de priorité 2 qui feront l'objet de ce nouveau plan d'actions qui sera finalisé en 2020.



PNA en faveur des papillons de jour

• Bilan de l'animation Natura 2000 réalisée sur le site Rhin-Ried-Bruch de l'Andlau

En 2019, un état des lieux de la réalisation des actions inscrites au DOCOB (Document d'Objectifs) du site Natura 2000 Rhin Ried Bruch secteur 3 (Nordhouse-Île de Rhinau) a été effectué. L'objectif était de recenser les actions qui ont été réalisées dans le secteur et qui contribuent à la politique Natura 2000 depuis la validation du document d'objectifs. Pour cela, 46 personnes, soit 38 structures différentes (collectivités, associations, etc.), ont été contactées lors de l'élaboration du bilan.



> Valorisation des actions Natura 2000

Des fiches retour d'expérience des contrats Natura 2000 ont été réalisées. Ces fiches sont composées d'un descriptif de la zone engagée (localisation et enjeux), d'un descriptif du contrat (objectifs, actions, bénéficiaire, maitre d'œuvre et d'ouvrage) et des engagements ainsi qu'une partie comprenant un suivi et une évaluation des travaux, les conseils, les points de vigilances et difficultés rencontrées.

> Les chartes et les contrats Natura 2000

Association Agréée pour le Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Seltz (67) :
Suite à ces nombreux échanges, le CSA a agit en concertation étroite avec l'AAPPMA de Seltz. En effet, dès décembre 2018, l'association avait indiqué au CSA son souhait d'adhérer à la charte Natura pour une liste de parcelles. Un diagnostic des parcelles potentiellement concernées a été réalisé par le CSA, qui a déposé le dossier d'adhésion à la charte Natura 2000 de l'AAPPMA de Seltz le 6 juin 2019.

Sur le réseau des sites CSA
Contrats Natura 2000 cofinancés par l'Etat et par l'Union Européenne avec le Fond Européen Agricole pour le Développemnt rural (FEADER) :

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST

Restauration de milieu ouvert humide (2020) cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural		
Commune	**Travaux à réaliser**	**Financeurs**
MOTHERN (67)	Coupe de ligneux, émondage de saules têtards	Etat (47%), FEADER (53%)
Restauration et entretien de ripisylves (2020-2022) cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural		
Commune	**Travaux à réaliser**	**Financeurs**
FORT-LOUIS (67)	Coupe de ligneux, émondage de saules têtards	Etat (47%), FEADER (53%)
Restauration d'une roselière (2020-2022) cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural		
Commune	**Travaux à réaliser**	**Financeurs**
NEUHAEUSEL (67)	Coupe de ligneux, émondage de saules têtards, débroussaillage et entretien du milieu ouvert	Etat (47%), FEADER (53%)
Création et entretien de mares (2020) cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural		
Commune	**Travaux à réaliser**	**Financeurs**
SAINT-LOUIS (68)	Entretien d'une mare, création de quatre mares	Etat (47%), FEADER (53%)
Restauration puis entretien d'une pelouse sèche (2020-2021) cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural		
Commune	**Travaux à réaliser**	**Financeurs**
SAINT-LOUIS (68)	Coupe de ligneux, débroussaillage et fauche	Etat (47%), FEADER (53%)
Entretien d'une pelouse sèche (2020) cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural		
Commune	**Travaux à réaliser**	**Financeurs**
ROSENAU (68)	Fauche du milieu ouvert	Etat (47%), FEADER (53%)



Gérer

Pour certains milieux naturels, le choix d'une intervention périodique est fait afin de conserver leurs qualités écologiques. Par exemple, la conservation des milieux ouverts nécessite une gestion (fauche, pâturage...) car les habitats ont tendance à se transformer petit à petit en forêt, stade ultime de l'évolution naturelle. L'apparition d'espèces exotiques envahissantes impose également une intervention humaine pour éviter leur propagation et la disparition des espèces autochtones. La libre évolution pour les forêts est également une mesure de gestion en soi : dans ce cas, le choix d'une non intervention est fait tout en continuant les suivis scientifiques et la surveillance.Les situations sont nombreuses et propres à chaque site et sont prises en compte par les plans de gestion. La gestion menée par le CSA permet de conserver, voire d'améliorer, la qualité écologique des milieux qu'il protège.

La gestion des sites conventionnés

Pour ses programmes d'actions et pour leur animation (hors réserves naturelles nationales), le CSA bénéficie de subventions de la part de ses partenaires : l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le Conseil Départemental du Bas-Rhin, le Conseil Départemental du Haut-Rhin et la Région Grand Est pour la gestion courante des sites. Un programme annuel de gestion est établi pour chaque secteur conventionné.

Le CSA met en oeuvre les travaux d'entretien des sites en combinant une large palette d'interventions :

- gestion en régie interne par les techniciens PGEN et les conservateurs bénévoles ;
- convention de gestion avec d'autres acteurs du territoire (agriculteurs) ;
- contrat de prestation avec des structures d'insertion et des entreprises ;
- organisation de chantiers nature avec des bénévoles.

La gestion courante des sites

• Conventions et prestations en 2019

Le CSA associe directement les acteurs locaux à la gestion des espaces naturels. C'est pourquoi des conventions et des prestations sont mises en place avec des intervenants extérieurs (agriculteurs partenaires, associations, structures d'insertions, entreprises spécialisées...).



En 2019, **148** agriculteurs partenaires agissent à nos côtés pour la préservation du patrimoine naturel alsacien. Ce sont ainsi **198** conventions qui ont été passées avec ces acteurs locaux pour des travaux d'entretien divers (principalement fauche des prairies et entretien des lisières).

Le CSA fait particulièrement appel aux structures de l'économie sociale et solidaire pour réaliser des travaux de gestion particuliers (reméandrage de cours d'eau, réouverture de milieux...).

• La gestion des réserves naturelles

Les réserves naturelles font l'objet de travaux d'entretien courants conséquents. Ces travaux peuvent être de natures très variables : entretien des milieux naturels (fauche d'exportation des clairières de la RNR du Hardtwald à Heiteren, entretien des pelouses sèches par pâturage et fauche dans la RNR des collines de Rouffach, entretien des mares et des milieux ouverts dans les réserves naturelles rhénanes), lutte contre les espèces exotiques envahissantes, sécurisation de la fréquentation et des sentiers…

RNN de l'Ile de Rhinau : Partenariat avec VNF pour la gestion du chemin de halage du Vieux-Rhin

Dans le cadre du renouvellement des prestataires de Voies Navigables de France (VNF) pour l'entretien des berges du Vieux-Rhin, le CSA a proposé à VNF l'amélioration écologique des pratiques dans un Cahier des Charges. La gestion non adaptée avait en effet depuis quelques années favorisé le développement du solidage sur des secteurs au potentiel écologique intéressant : les bordures enherbées du chemin de halage. Cette notice conseille notamment une double fauche des surlargeurs pour retrouver une végétation à caractère prairial et la fauche tardive avec zones refuges des berges entretenues du Vieux-Rhin.



RNN de l'île de Rhinau – Les milieux ouverts du chemin de halage font parti des enjeux de gestion du Plan de Gestion 2019-2023.

RNN de la Forêt d'Erstein : Sécurisation des sentiers

La Réserve Naturelle Nationale de la Forêt d'Erstein protège une des plus belles reliques de forêt alluviale rhénane. Depuis plus de 30 ans la forêt évolue librement, les activités sylvicoles y étant interdites. Malheureusement, comme dans toutes les forêts de plaine, la maladie du frêne (chalarose) sévit dans ce massif forestier, où l'espèce est particulièrement présente. Cette crise sanitaire, particulièrement virulente, conduit au dépérissement de nombreux arbres qui tombent et menacent la sécurité des usagers, notamment le long des chemins.

En accord avec le comité consultatif de gestion de la Réserve Naturelle et les services de l'Etat, la Ville d'Erstein (propriétaire) et le CSA (gestionnaire) ont dû se résoudre à procéder à l'abattage des frênes dangereux, afin de sécuriser les principaux cheminements. Les travaux de sécurisation ont été réalisés par l'ONF et ce sont plus de 350 arbres, de tout diamètre, qui ont été abattus à l'automne 2019. Il est tout à fait compréhensible que de telles coupes puissent interpeller les usagers de la réserve naturelle. Il n'y avait cependant pas d'autre choix, si ce n'est celui d'interdire l'accès au site.



RNN de la forêt d'Erstein, frêne tombé en 2018 menaçant la sécurité des promeneurs.

En fin de compte, cette intervention n'a fait qu'accélérer l'inéluctable chute de ces arbres condamnés. Et, comme pour d'autres catastrophes naturelles (tempêtes, …) la forêt rhénane cicatrisera rapidement et la nature reprendra ses droits : d'autres arbres vont s'élancer dans ces nouvelles trouées de lumière, pendant que de nombreuses espèces vont profiter de tout ce bois mort (champignons, mousses, insectes saproxyliques, oiseaux, chauves-souris…).



RNR de la Forêt des Volcans à Wegscheid

Un nouveau belvédère a été installé en lieu et place de l'ancien aménagement datant de 1932 sur la copropriété CSA-Région. Les travaux ont eu lieu fin novembre 2019.



Belvédère dans la RNR de la Forêt des Volcans à Wegscheid.
Photos : D. SCHLAEFLIN - CSA



Entretien des clairières steppiques de la RNR de Heiteren. Photos : L. THIEBAUT - CSA

RNR Forêt du Hardtwald à Heiteren : une gestion originale

Le CSA s'investit dans la gestion des clairières steppiques de la forêt Mequillet à Heiteren, propriété du Consistoire protestant de Colmar. Les rejets ligneux et l'herbe des clairières sont coupés et doivent être exportés du site pour éviter l'enrichissement du sol. Cette année, le choix a été fait de confier les travaux à la Section d'aménagement végétal d'Alsace (SAVA) qui a mobilisé un cheval de trait et une schlitte pour limiter l'impact sur le sol et la végétation.

Travaux de renaturation

• Plan régional d'actions en faveur des mares (PRAM)

Le Plan régional d'actions en faveur des mares du Grand Est a pour objectifs d'améliorer les connaissances sur ces milieux menacés, d'agir pour leur conservation par des actions de création ou de restauration de mares et de sensibiliser les différents acteurs du territoire ainsi que le grand public. Ce programme est porté à l'échelle du Grand Est par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine. En Alsace, l'association BUFO intervient comme animateur du programme et le Conservatoire des Sites Alsaciens prend principalement part au projet en créant ou en restaurant des mares sur les espaces gérés. C'est ainsi que **20 mares** ont vu le jour en 2019 sur des sites où l'intérêt de créer une ou plusieurs mares avait été identifié au préalable dans le plan de gestion. En conséquence, les sites ont été choisis en fonction de leurs intérêts écologiques mais également en fonction de divers critères comme l'accessibilité pour les engins de chantier, la réglementation…



Mare sur le site de Hogiessen à Bergheim
Photos : A. Riegel - CSA

Par exemple, le site du *Buehl* à Obernai, ainsi que le site *Allmend* à Osthouse ont bénéficiés d'une mare. A Niedernai *Junker Bruch* un dossier d'étude a été réalisé avec un groupe d'élèves de BTS GEMEAU du LEGTA d'Obernai sur le thème de « réalisation de mares sur le site du *Junker Bruch* ». Ce dossier a été finalisé par des travaux dans le cadre du PRAM.





Création de 2 mares sur le site *Lottel* à Geispolsheim, avant et après travaux
Photos : P. Goertz - CSA

• RNN de la Forêt d'Erstein et du Delta de la Sauer : Restauration de prairies alluviales

Des actions de restauration de milieux ouverts ont été menées dans les RNN d'Erstein et du Delta de la Sauer. Dans la RNN d'Erstein, il s'agit de la concrétisation d'une démarche démarrée dès la création de la RNN en 1989.

A Erstein, la Réserve Naturelle a bénéficié de la restauration de la prairie alluviale des « Missemermatten ». Cette ancienne prairie de 3,5 ha avait été plantée de peupliers de culture à la fin des années 1970.
En 2014, les derniers peupliers étaient abattus et une gestion par fauche d'exportation était mise en place sur l'ensemble de la prairie. Cinq ans plus tard, la restauration permet de donner un coup de pouce au retour d'une flore prairiale diversifiée. Ainsi, le weekend du 21 et 22 septembre, le CSA a eu le plaisir d'accueillir de nombreux volontaires pour un ensemencement participatif d'une partie de cette prairie : l'opération « Tout le monde sème ! ». Déjà les semis ont pris et à terme une gestion adaptée permettra l'installation d'une belle prairie fleurie et le retour de la biodiversité.

Dans le Delta de la Sauer à Munchhausen-Seltz, 0,5 ha du Grosswoerth ont été réensemencés pour la même raison. Les semis ont été réalisés avec les enfants de l'école de Munchhausen.

Les graines ont été récoltées sur différentes prairies en bon état de conservation du Rhin supérieur par un prestataire (TREIBER R.). La végétation semée est celle de la prairie à brome érigée –- Mesobromion –- sur les levées alluviales, et de la prairie à molinie –- Molinion –- dans les dépressions.



RNN du Delta de la Sauer – la peupleraie en 2009



RNN du Delta de la Sauer – La prairie avant le réensemencement en 2019

• Restauration de pelouses à orchidées au Jesselsberg à Soultz-les-Bains

La récolte de pins et de robiniers par la Société NOEPPEL a permis la réouverture des pelouses sèches sur sol calcaire à l'intérieur du parc à chèvres. Le bois et les houppiers ont été exportés du site et valorisé en bois énergie sous la forme de copeaux de bois.



Restauration sur le site de Soultz-les-Bains - Jesselsberg
Photo : Pierre Wetta - CSA



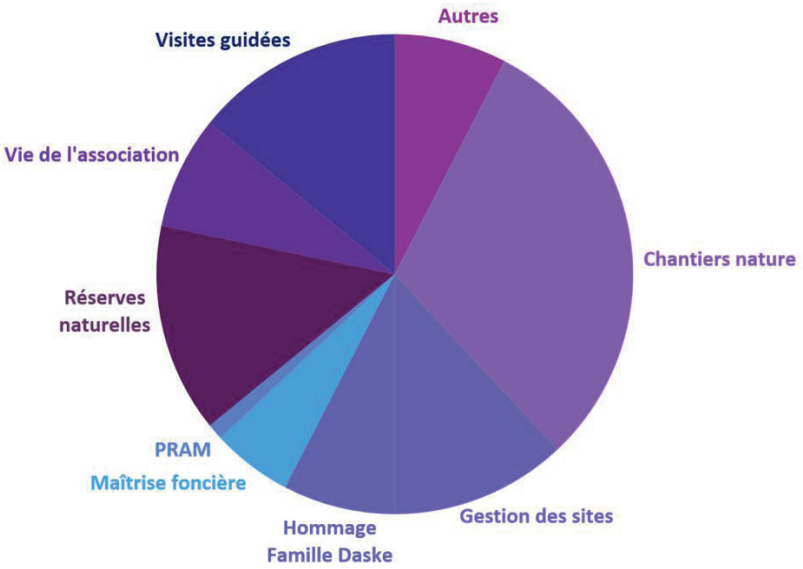
Valoriser

La valorisation des actions du Conservatoire des Sites Alsaciens passe par la sensibilisation des publics. La sensibilisation du grand public à la nature et à l'environnement, la mise en avant des actions du CSA auprès des autres associations, le partage des données et études scientifiques réalisées par le CSA au monde scientifique... toutes ces actions sont indispensables à la pérennisation de la protection de la nature dans sa globalité.

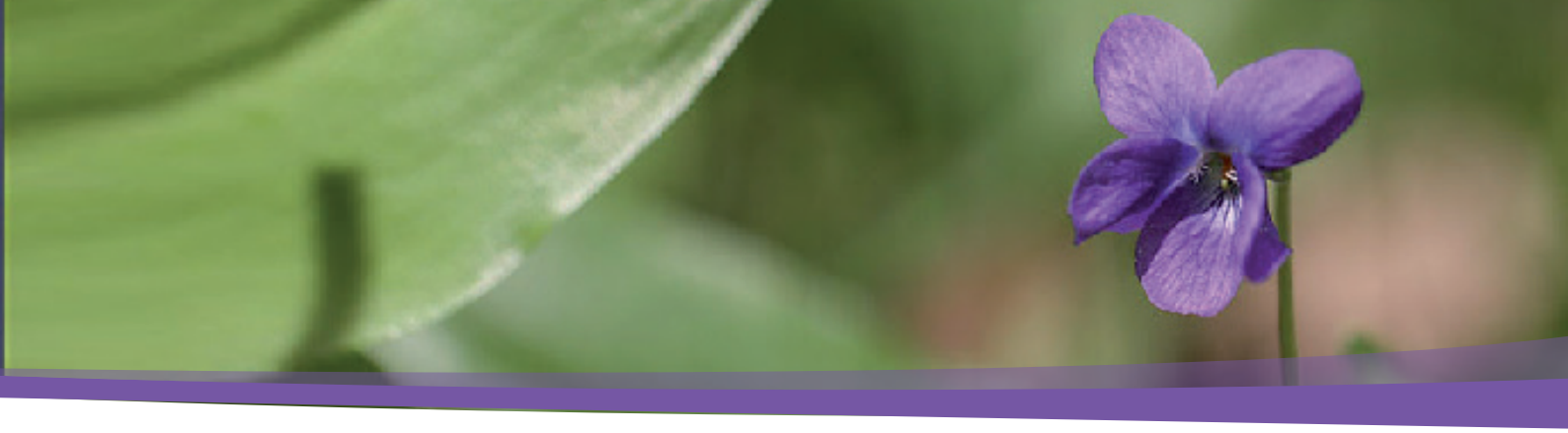
Revue de presse

Les activités du CSA s'étendent à l'ensemble de l'Alsace et sont largement relayées par les médias. En 2019, on compte **92** articles, reportages, annonces... faisant référence au CSA.
Quasiment les 85% de ces références ont été publiées dans les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA), vient ensuite le journal l'Alsace (12% des publications), ainsi que « l'Ami Hebdo ».

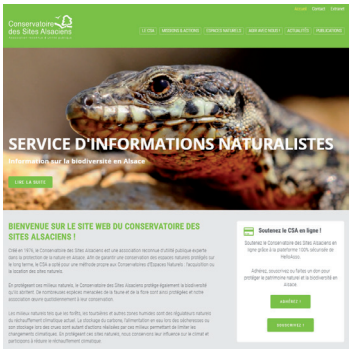
Les Conservateurs bénévoles jouent un rôle important concernant les mentions dans la presse. En effet, nombreux sont ceux qui contactent la presse locale afin d'informer d'un chantier nature à venir ou de rédiger un article décrivant le chantier. Les journalistes assistent parfois même aux chantiers nature sur l'invitation du Conservateur bénévole. Les bénévoles permettent au CSA de s'inscrire dans la vie médiatique alsacienne. Les visites guidées des Réserves Naturelles Nationales sont également relayées par la presse.



En 2019, plusieurs articles ont été rédigés en hommage à Daniel et Christiane Daske. Certains articles sur la Vie de l'association portent sur le déménagement et l'inauguration des nouveaux locaux du siège à Cernay. Les articles destinés aux réserves naturelles concernent notamment les 30 ans des réserves naturelles nationales d'Erstein et d'Offendorf.



Communication numérique



Nouveau site web :

Le site internet du CSA a été totalement refait en 2019 ! En plus de l'aspect esthétique du site, on retrouve une meilleure organisation des onglets, ainsi que quelques nouveautés, notamment une carte interactive où l'on retrouve tous les sites gérés par le CSA, mais aussi un système d'adhésion en ligne. Le site est régulièrement mis à jour et permet d'accéder à de nombreuses informations et documents sur les actions du CSA, son fonctionnement, les chantiers nature et visites guidées, les projets... Par la même occasion, l'extranet a été mis à jour.
Toutes les actualités du CSA sont sur : http://www.conservatoire-sites-alsaciens.eu/

Page Facebook :

La page Facebook du Conservatoire (créée en 2018), a pris de l'ampleur et touche un public plus large. Cet outil améliore la communication du CSA au grand public. Les chantiers nature ainsi que les actualités (revues de presse, informations marquantes de la vie de l'association, chantiers nature à venir...) sont mis en avant et relayés, jusqu'à parfois toucher plus de 2 000 personnes en quelques heures. C'est un outil puissant et très efficace qu'il convient de continuer à alimenter et développer.
Pour nous rejoindre : https://www.facebook.com/ConservatoireSitesAlsaciens/

Publications



En 2019, le Conservatoire des Sites Alsaciens a revisité la charte graphique du calendrier des Chantiers nature et Visites guidées pour 2020, ainsi que des affiches des Chantiers nature ! Au total, 4 500 tirages ont été effectués, dont 2 000 pour nos membres. Les outils de communication ont permis de multiplier les réseaux pour le partage du programme des Chantiers nature et Visites guidées, notamment avec le nouveau site web, la page Facebook, le site « J'agis pour la Nature » (un site qui permet de trouver des activités nature proches de chez-soi), le Journal des sorties (JDS), ainsi qu'à travers les programmes et les partenaires du CSA. Ce programme a également été intégré au calendrier des Sorties natures d'Alsace Nature ainsi que dans ceux de certaines structures locales (maison de la Nature d'Hirtzfelden par exemple).



Le CSA a participé à l'élaboration du Livre-réseau « A la découverte des sites remarquables » publié par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels. On y trouve plusieurs sites du CSA, notamment une présentation de la réserve naturelle nationale du Delta de la Sauer et de la réserve naturelle régionale de la Forêt des Volcans. Ainsi qu'un petit mot sur les sites du See d'Urbès (Urbès), du Holiesel (Rosenwiller) et du Jesselsberg (Soultz-les-Bains). Le livre sera mis en vente en mars 2020.

La Mission Valorisation

La Mission Valorisation, Réseaux Bénévoles et Vie Associative (VABV) débutée en 2018 s'est poursuivie en 2019 en soutien aux objectifs inscrits au plan d'action Bénévolat Territoires, document décrivant les objectifs du CSA en termes de bénévolat et de vie associative. Pendant l'année, 2 volontaires en service civique se sont fortement impliqués dans ces missions. Parmi les actions de valorisation, une chaine YouTube « Conservatoire des Sites Alsaciens » a été créée en mars 2019, on y retrouve une vidéo de présentation des chantiers nature réalisée par Thiebault Forestier, ainsi que des courtes vidéos sur les réserves.



Visites guidées et sorties nature

Pour sensibiliser le public aux richesses de notre patrimoine naturel, quoi de mieux que d'aller voir par soi même ? Les visites guidées et autres sorties nature permettent de découvrir ces trésors directement sur le terrain.

Les visites guidées dans les Réserves Naturelles Nationales

Chaque année, de nombreuses visites guidées sont organisées par le CSA dans les Réserves Naturelles Nationales rhénanes. Les gardes animateurs des réserves accueillent le public pour leur faire découvrir les particularités des milieux, de la faune et de la flore de ces réserves, témoins de la grande diversité qu'offrait le Rhin auparavant. Sur les 4 RNN en 2019, le CSA a organisé **23 visites guidées** grand public, accueilli **15 groupes de particuliers** et **13 groupes scolaires**. Au total, **1 058 adultes et enfants** ont bénéficié d'une visite guidée par les gardes-animateurs des Réserves Naturelles. Ces actions contribuent à la sensibilisation et l'éducation à la nature du grand public.

Interventions du Lycée agricole de Wintzenheim dans la RNR de Réguisheim et à Wittenheim

Dans le cadre de la formation au bac professionnel GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune), les lycéens sont amenés à réaliser des travaux pratiques sur les sites naturels gérés par le CSA. Ils sont notamment intervenus dans la RNR de l'Eiblen et l'Illfeld à Réguisheim pour des travaux de débroussaillage, de gestion des espèces invasives et de bouturage de saules et de peuplier, ainsi qu'au Terril Fernand à Wittenheim pour la gestion des espèces invasives.

Visite pédagogique et chantier nature du Lycée agricole de Wintzenheim sur la RNR de la Forêt d'Heiteren

Une classe de 1ère en GMNF du Lycée de Wintzenheim a participé au suivi scientifique de l'Adonis du printemps (*Adonis vernalis*) dans la RNR du Hardtwald à Heiteren en mars 2019 en compagnie du technicien référent du site. La sortie comprend une visite guidée ainsi qu'une demi-journée de mise en œuvre du protocole de suivi de l'Adonis (comptage et points GPS).

Visite pédagogique et chantier nature du Lycée agricole de Rouffach

Dans le cadre de la mise en place d'un nouveau partenariat avec le Lycée agricole de Rouffach, une classe de première s'est rendu sur la Réserve Naturelle Régionale des collines de Rouffach (Bollenberg) afin d'en apprendre plus sur les pelouses sèches, les enjeux ainsi que l'historique du site. Cette sortie était réalisée en amont de deux jours de chantier nature réalisé avec les élevés sur la colline du Bollenberg. Ce nouveau partenariat sera renouvelé en 2020.



Chantier nature organisé avec le Lycée agricole de Rouffach au Bollenberg.
Photo : L. Thiebaut - CSA

Visites guidées pour la journée du patrimoine à Réguisheim et à Wittenheim

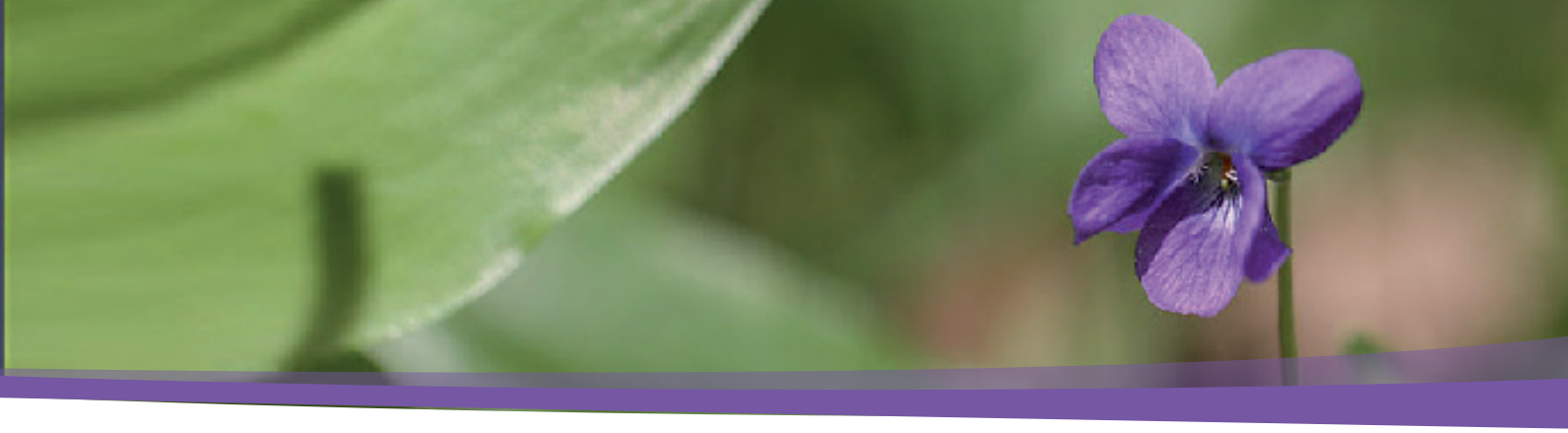
A l'occasion de la journée du patrimoine, des visites guidées ont été organisées dans la Réserve Naturelle Régionale de Réguisheim pour y découvrir les vergers et les rives de l'Ill, ainsi qu'au terril Fernand à Wittenheim pour découvrir l'histoire du terril et sa flore qui y pousse.

Intervention du LEGTA d'Obernai

En septembre les élèves du Lycée Enseignement Général et technologique Agricole (LEGTA) ont participé à l'entretien de mares et de lisières à Obernai Buehl puis sur le même site en juin pour l'entretien de la prairie. En janvier, les élèves ont participé à l'entretien des coteaux (pelouse sèche à Orchidées) à Obernai Immerschenberg avec rangement de branches et ratissage des pelouses.



LEGTA d'Obernai à Obernai - Buehl.
Photo : P. Goertz - CSA



Journée citoyenne avec l'EPIDE du Bas-Rhin

L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) aide les jeunes de 18 à 25 ans à trouver un travail ou une formation. L'EPIDE a participé à des chantiers nature dans le cadre de stage de citoyenneté. A Gresswiller (entretien des vergers), à Osthouse (évacuation des branches tombées dans la prairie), et à Soultz-les-Bains (entretien d'un chemin pédestre).



EPIDE à Gresswiller - Wurmberg.
Photo : P. Goertz - CSA

Réserves naturelles nationales à Erstein et à Offendorf : 30 ans de protection !

En septembre 2019, les Réserves Naturelles Nationales de la Forêt d'Offendorf et de la Forêt d'Erstein ont célébré un anniversaire particulier : 30 ans d'existence ! Pour fêter cet événement, en partenariat avec la DREAL Grand Est, les Communes d'Erstein et d'Offendorf, et l'Association Nature Ried d'Erstein, le Conservatoire des Sites Alsaciens, gestionnaire de ces Réserves Naturelles, a organisé des visites guidées et des projections-débats au cours du mois de septembre.

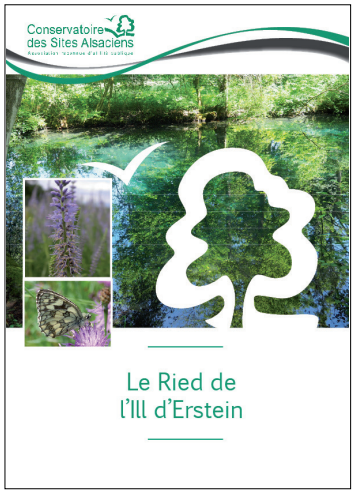
Travaux de sensibilisation dans la réserve naturelle nationale de l'île de Rhinau

Dans la réserve naturelle nationale de l'île de Rhinau, en partenariat avec l'Office du Tourisme du Grand Ried et la Communauté de Communes du Pays d'Erstein, le CSA a participé à l'élaboration des nouveaux panneaux pédagogiques qui illustrent le sentier d'interprétation de l'île de Rhinau. En remplacement des anciens panneaux élaborés en 2006, dans le cadre du Programme LIFE Rhin Vivant, l'installation des panneaux sur site sera réalisée au courant de l'année 2020.

Diffusions et valorisation des données scientifiques et techniques

• Plaquettes de présentation : exemple des sites d'Erstein

Un premier exemplaire de plaquette de présentation a été réalisé sur les sites d'Erstein Ried, présentant les milieux ainsi que les espèces faunistiques et floristiques que l'on trouve sur le site, mais aussi les enjeux de préservation et les objectifs de gestion.





Accompagner

L'Alsace est une région fortement peuplée et anthropisée et la protection de la nature ne peut se faire sans prendre l'humain et ses activités en considération. Afin d'améliorer au mieux cette cohabitation, le CSA s'est fixé comme objectif d'accompagner les structures, publiques ou privées, dont l'activité a un impact sur l'environnement.

Le Service d'Information Naturaliste (SIN)

Créé en 2013, le Service d'Information Naturaliste (SIN) est un outil qui vise à apporter des réponses ciblées, d'une part aux demandes d'information sur la biodiversité en Alsace qui nous parviennent d'horizons divers, et d'autre part à permettre l'accès du public à une information de qualité, périodiquement actualisée, sur le réseau des sites protégés et gérés par le CSA. Il s'agit d'un service associatif rendu à la collectivité.

Depuis sa création, le SIN bénéficie du soutien de la DREAL Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse (pour les actions spécifiques concernant les zones humides). En 2019, le SIN a :

- répondu à **86 sollicitations** d'informations émanant de différents groupes d'acteurs (associations, collectivités publiques, bureaux d'études…) et représentant un total de **173 heures de travail** ;
- développé la base de données et le système d'information géographique (SIG) du CSA qui sont deux outils complémentaires essentiels pour le suivi et la gestion des sites, au cœur du SIN ;
- rédigé **2 articles** pour les bulletins communaux de Bergheim et Urbès ;
- présenté au Conseil d'Administration du CSA les conditions d'adhésion au SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages), piloté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire au plan national, en liaison avec la DREAL Grand Est, en vue d'une future adhésion du CSA ;
- organisé une réunion de présentation d'un premier retour d'expériences du CSA consacré aux mesures d'Évitement, Réduction, Compensation, Accompagnement, Suivi (ERCAS), avec la DREAL Grand Est et les DDT du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.



Réunion 2019 sur les retours expériences mesures d'Évitement, Réduction, Compensation, Accompagnement, Suivi (ERCAS). M. Moock - CSA



Les Mesures Compensatoires Environnementales

Le Conservatoire des Sites Alsaciens est régulièrement sollicité par les services de l'État et par les maîtres d'ouvrages publics ou privés pour contribuer à la mise en œuvre du volet foncier des mesures compensatoires environnementales (MCE) prescrites aux maîtres d'ouvrages.

En mars 2012, l'État a précisé la doctrine « Éviter – Réduire – Compenser » et mis l'accent sur la priorité à l'évitement. Le CSA intervient à deux niveaux dans le cadre des MCE. En amont du projet, lorsque l'État le sollicite, le CSA peut avoir une mission de conseil et proposer des opérations qui pourraient faire partie des mesures compensatoires du projet. En aval, il peut contribuer à l'application des mesures compensatoires (plan de gestion, travaux de restauration, travaux d'entretien, suivis écologiques, animation foncière…).

Chaque projet de mesure compensatoire pour lequel le CSA est sollicité, est soumis à l'avis du Conseil scientifique et à l'approbation au cas par cas du Bureau.

Actuellement, le CSA intervient sur **21 sites** dans le cadre de MCE, et **11 sites** sont en cours d'études. Le CSA s'occupe notamment de MCE liées à l'extension de la ligne LGV Est, à l'extension de gravières ou à la création d'aménagements (route, ligne de tram, bâtiments…).

• Travaux de restauration d'une zone humide du Rohrbach à Gougenheim

Dans le cadre d'un partenariat signé en 2013 avec SNCF Réseau, le Conservatoire des Sites Alsaciens accompagne le maître d'ouvrage dans la mise en place des mesures compensatoires environnementales prescrites par le préfet au titre de la réalisation de la ligne à grande vitesse (LGV) Est.



Zone humide du Rohrbach à Gougenheim
Photo : M. Moock - CSA

En 2019 des travaux de restauration ont été réalisés sur trois sites de compensation confiés en gestion au CSA, dont la zone humide du Rohrbach située à Gougenheim (Bas-Rhin). Cette zone humide doit son nom au petit cours d'eau qui la traverse avant de rejoindre le canal de la Marne au Rhin.

Le périmètre renaturé correspond à un site anciennement cultivé (cultures intensives : maïs, blé, tabac,…) et drainé. La restauration du cours d'eau a été réalisée en faveur de l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*). Cette petite demoiselle bleue et noire est protégée au niveau national et ciblée par les mesures de compensation, du fait de la destruction d'une partie de son habitat lors des travaux d'aménagement de la LGV Est.

Une partie du Rohrbach, cours d'eau anciennement rectifié et recalibré, a retrouvé un aspect naturel avec de beaux méandres et des berges en pentes douces. Combinée à un ensoleillement optimal, la nouvelle configuration de ce linéaire de cours d'eau favorisera l'installation d'une végétation aquatique et rivulaire diversifiée indispensable à l'Agrion de Mercure. Des travaux complémentaires ont été réalisés dans le but d'augmenter la fonctionnalité de la zone humide. Des haies ont été plantées en faveur de l'avifaune, des mares creusées pour les amphibiens et les odonates, et les fossés d'écoulement d'eau de ruissellement ont été diversifiés pour leur donner un aspect naturel.

La restauration de la zone humide du Rohrbach à Gougenheim a été financée en totalité par SNCF Réseau dans le cadre de ses obligations environnementales.

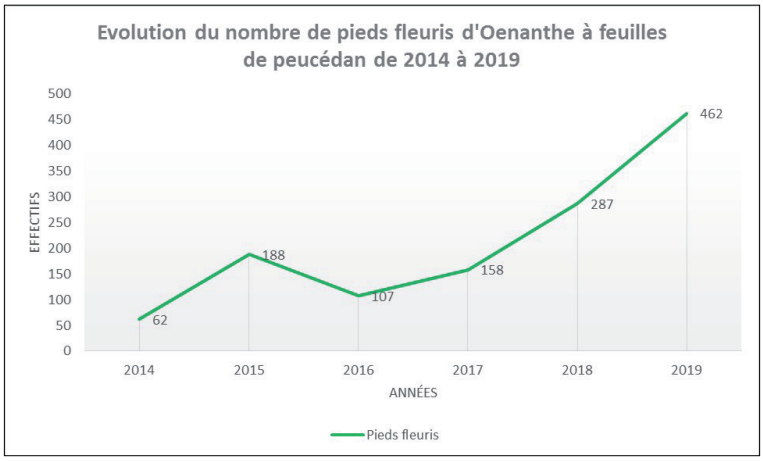


• Zoom sur le suivi de l'Œnanthe à feuilles de peucédan

L'Œnanthe à feuilles de peucédan (*Œnanthe peucedanifolia*) est une plante (ombellifère) protégée en Alsace et « en danger » d'après la liste rouge de la flore menacée en Alsace (ODONAT Coord., 2014). Le suivi de cette espèce ciblée par les mesures compensatoires environnementales LGV Est est réalisé chaque année par le CSA au niveau la zone humide de la Zinsel du Sud à Hattmatt.

L'objectif est d'évaluer l'état de la population d'Œnanthe à feuilles de peucédan à l'échelle de ce site de compensation composé de prairies humides. Cela permet aussi de suivre, évaluer et ajuster les interventions programmées en la faveur de cette espèce dans le plan de gestion de cet espace naturel. Le suivi consiste à parcourir au mois de mai l'ensemble des prairies de la zone humide en géolocalisant chaque pied d'Œnanthe à feuilles de peucédan à l'aide d'un GPS.

Les résultats des suivis sont positifs. Ils permettent de mettre en évidence une nette augmentation des effectifs d'Œnanthe à feuilles de peucédan de 2014 à 2019. Cette hausse des effectifs est due à la mise en place par le CSA d'une gestion favorable à cette espèce (fauche tardive des stations, pas d'engrais organiques ou minéraux, pas de pesticides).





Œnanthe à feuilles de peucédan (*Œnanthe peucedanifolia*)
Photo : E. Schorr - CSA

Les Obligations Réelles Environnementales

L'Obligation Réelle Environnemental (ORE) est un nouveau dispositif foncier de protection de l'environnement. Un ORE engage le propriétaire dans des actions de « maintien, conservation, gestion ou restauration d'éléments de la biodiversité ou de service écosystémiques », éventuellement dans le cadre d'une démarche de mesures compensatoires.

En 2019, deux ORE sont en cours d'élaboration avec le CSA :

- Restauration et préservation de prairies humides Bruch de l'Andlau à Blaesheim (67) : une obligation réelle environnementale signée entre la Commune de Blaesheim, le CSA et l'Eurométropole de Strasbourg (EMS). L'objectif est un retour à l'état de prairie humide des terrains propriétés de la commune et la mise en œuvre d'une gestion conservatoire des milieux naturels typiques du Bruch de l'Andlau.
- Préservation d'un boisement naturel humide sur le site Hirschbuehl à Illkirch-Graffenstaden (67), avec un objectif de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (Ailante et Robinier faux-acacia), et libre évolution du boisement vers des peuplements naturels.

La signature de ces deux ORE est réalisée en 2020.



ORE du Hirschbuehl à Illkirch-Graffenstaden
Photo : P. Goertz - CSA



Les sites concernés par la séquence Eviter Réduire Compenser Accompagner (ERCA)





Réseaux & Partenaires

Le Conservatoire des Sites Alsaciens n'agit pas seul ! Au niveau local, nombreuses sont les structures qui agissent, d'une manière ou d'une autre, à la protection de l'environnement. La stratégie d'action du CSA, par la maitrise foncière, permet une protection certaine sur le long terme et cette méthode vient souvent compléter les actions d'autres structures comme les autres associations alsaciennes. Des organismes professionnels peuvent également être partenaires du CSA lorsque leurs actions rejoignent nos objectifs de protection de la nature. Au niveau national, il existe 29 Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) ainsi que la Fédération des CEN qui permettent de nombreux échanges d'informations, de méthodes, d'outils...

Le développement du partenariat

• Des partenariats pour les zones humides et la biodiversité



Avec le soutien de l'AERM et de la DREAL, le CSA s'est doté en 2018 d'une nouvelle « Mission Ingénierie pour les Zones Humides et la Biodiversité ». L'objectif prioritaire de la mission est de développer des projets partenariaux de restauration ou renaturation des zones humides et de la biodiversité, de la phase de programmation à la réalisation.

L'année 2019 s'inscrit dans la continuité de l'année 2018 dans la mesure où les trois principaux projets de restauration de zones humides initiés en 2018 se sont poursuivis. Les objectifs ont été atteints ou partiellement atteints selon les projets :

- Réhabilitation écologique des anciens bassins des MDPA à Fessenheim et Blodelsheim

- Amélioration du fonctionnement alluvial et la renaturation d'étangs dans le lit majeur de la Gruebaine à Chavannes-sur-l'Étang

- Restauration de la fonctionnalité alluviale sur un site de la Moder à Wingen-sur-Moder



Autres actions ont été menées dans le cadre du programme de la Mission Ingénierie pour les Zones Humides et la Biodiversité en 2019 :

- État des lieux hydrologique et écologique préalable à l'élaboration du plan de gestion des étangs Gerschwiller à Pfetterhouse
- Projet de restauration d'une prairie riedienne dans le Nord du Bruch de l'Andlau à Blaesheim (Turnipsenmatten)
- Convention-cadre de partenariat EPAGE Largue – CSA
- Convention-cadre de partenariat SDEA – CSA
- Appui technique pour l'acquisition de zones humides
- Animation du partenariat CSA-AERM

• Le développement du mécénat et des partenaires privés

Le mécénat est une démarche réalisée de manière ponctuelle pour l'instant par le CSA. Toutefois, ce type de partenariat est en plein essor en France et de plus en plus d'entreprises cherchent à agir concrètement pour l'environnement. En 2019, le CSA a engagé une réflexion spécifique sur le sujet avec l'élaboration d'une charte des mécènes et la concrétisation de plusieurs partenariats. Quelques exemples :

- La **Société Lilly** a mis à disposition des salariés qui ont participé à l'entretien du site CSA au Heyssel à Illkirch-Graffenstaden ;
- La **Fondation Nature & Découverte** a soutenu financièrement les travaux de restauration d'une pelouse sèche sur le site du Letzenberg à Turckheim (68). Le CSA a ensuite tenu un stand pendant le mois de janvier 2020 dans le magasin «Nature & Découverte» de Colmar où la mise en place de l'arrondi supérieur a permis de récolter des fonds pour la gestion de ce site ;
- A Wittisheim, les « **Jardins de Gaïa** », connus pour leurs thés bio et équitables ont soutenu financièrement le CSA pour la création d'une mare sur le site du Schitterlachmatt ;
- Enfin, l'**association ZONE51**, organisatrice d'évènements musicaux à Sélestat a elle aussi souhaité soutenir le CSA pour la gestion des zones humides et notamment des Rohrmatten à Sélestat.

Un grand merci à nos partenaires avec lequels nous espérons poursuivre nos collaborations.

Les partenaires du CSA

• Des partenaires historiques :

5 partenaires de longue date soutiennent les actions de protection et de gestion des sites du CSA :
- l'**Etat (DREAL)** ;
- la **Région Grand Est** ;
- le **Département du Bas-Rhin** ;
- le **Département du Haut-Rhin** ;
- l'**Agence de l'Eau Rhin-Meuse**.



• Des partenaires pour des programmes d'action :

D'autres partenaires participent à des programmes d'actions plus précis :

• Partenariat avec **Electricité De France** pour la protection des milieux naturels rhénans : depuis 1987, Électricité de France (EDF) et le Conservatoire des Sites Alsaciens mènent des actions partenariales conjointes pour la conservation des milieux naturels rhénans sur le domaine hydroélectrique concédé et les propriétés privées d'EDF de l'île du Rhin haut-rhinoise entre Rosenau et Vogelgrun.
En 2002, le CSA et EDF signent une charte de partenariat pour la gestion conservatoire des milieux naturels des îles du Rhin qui se concrétise en 2004 par la mise à disposition au CSA via un bail civil de près de 800 ha de milieux naturels de l'île du Rhin.
Un entretien des pelouses sèches des sites de Vogelgrun, Fessenheim, Chalampé, Petit-Landau, Kembs et Rosenau est réalisé dans le cadre d'un contrat Natura 2000 pour la période 2017-2020. Une lutte contre le Solidage géant (*Solidago gigantea*), espèce invasive, est aussi effectuée sur les sites de Chalampé, Kembs et Rosenau.

• Convention avec **l'Ecole et Observatoire des Sciences de la Terre** (EOST) sur le site de La Soutte à Ottrott (67) où cet organisme réalise des mesures géophysiques.

Le CSA participe également à la gouvernance ou/et aux activités de différents organismes acteurs de l'environnement :

• Bassin Rhin-Meuse :
- Comité de Bassin et Bureau du Comité de Bassin (4 séances à Metz : M. Durousseau).
- Commission des milieux naturels aquatiques (1 séance à Metz : M. Durousseau).
- Agence de l'Eau Rhin-Meuse : de nombreux échanges ont eu lieu en 2019 pour la mise en œuvre du 11ème programme de l'Agence.

• CESER Grand Est
Séances plénières, travaux en commissions, représentations auprès de divers organismes : F. Tondre, représentante titulaire du CSA.

• Réseau des gestionnaires de réserves naturelles nationales : Réserves Naturelles de France
Participation les 15 et 16 septembre 2019 au Séminaire des gestionnaires de Réserves Naturelles (La Petite-Pierre 67). Visite guidée et présentation de la gestion de la RNR de la colline du Bastberg.

• Commissions départementales
- Commissions des carrières du Bas-Rhin
- Commissions des sites nature paysage du Bas-Rhin

• SAFER Alsace
- Comité technique Haut-Rhin (3 réunions) : J.P. Zeiger
- Comité technique Bas-Rhin (3 réunions) : P. Pfeiffer

Réseau associatif régional et national

1 association partenaire pour la collecte et le traitement des données naturalistes :

Comme chaque année, **ODONAT Grand Est** - qui fédère l'ensemble des associations naturalistes disposant de bases de données - et le CSA ont réalisés un échange des données naturalistes sur l'ensemble des sites gérés par le CSA. Cet échange permet au CSA de disposer des données récoltées largement par de nombreux naturalistes grâce au site Internet *www.faune-alsace.org* et permet ainsi de mieux cibler les enjeux écologiques afin d'adapter la gestion.

6 associations partenaires pour des sorties nature :

- La **Société Botanique d'Alsace (SBA)** : Une sortie avec la SBA a eu lieu le 1er juin 2019 dans la RNR Eiblen et Illfeld à Réguisheim afin de compléter et actualiser l'inventaire de la flore.



- Le **Groupe d'Etude des Arachnides (GEA)** a réalisé un week-end d'inventaire dans le Haut-Rhin durant lequel la RNR des marais et landes du Rothmoos à Wittelsheim et la RNR Im Berg à Tagolsheim ont été prospectées respectivement les 7 et 8 septembre 2019. 64 espèces d'araignées ont été inventoriées pour la RNR du Rothmoos et 28 espèces pour la RNR Im Berg à Tagolsheim.

- La **Société Française d'Orchidophilie de Loraine-Alsace (SFOLA)** a consacré en 2019 trois journées au comptage d'orchidées sur des sites protégés et gérés par le CSA. Ce sont ainsi 698 pieds d'Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*) qui ont été recensés dans la RNR des collines de ROUFFACH (Bollenberg), 355 pieds d'Orchis singe (*Orchis simia*) dans la RNR de la forêt du Hardtwald à Heiteren, et 270 pieds de Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) sur les sites de Winkel, Reben et Oberlarg.

- L'association **BUFO (études et protection des Amphibiens et Reptiles d'Alsace)** a réalisé plusieurs actions de sensibilisation, d'études ou d'inventaires sur les sites gérés par le CSA. Dans le cadre de la Fête des mares, une sortie conjointe BUFO-CSA a été organisée afin de découvrir et d'observer les Amphibiens du Ried de la Zembs. Par ailleurs, plusieurs inventaires batrachologiques ont été menés afin d'actualiser et d'améliorer nos connaissances.

- Le **Groupe d'études et de protection des mammifères d'Alsace (GEPMA)** a aussi réalisé plusieurs actions d'études ou d'inventaires sur les sites gérés par le CSA, notamment dans le cadre de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB), où le GEPMA a procédé à l'installation de nichoirs pour détecter le Muscardin sur le site du Lottel à Geispolsheim. Malheureusement, ce dernier n'a pas été observé.

- La **Société mycologique du Haut-Rhin (SMHR)** a réalisé le 22 octobre 2019 le premier inventaire de la fonge de la RNR Im Berg à Tagolsheim : 20 espèces de champignons ont été inventoriées.



Sortie dans la RNR du Rothmoos avec le GEA.
Photo : A.L.



Sortie dans la RNR de Tagolsheim avec la SMHR.
Photo : M. MOOCK - CSA

Le CSA participe aux Conseils d'administration de **4** associations **:** l'ARIENA, l'Association Saumon Rhin, Au fil du Rhin, le CINE de Munchhausen.
Le Conservatoire est également membre de **3** Fédérations où il siège aux Conseils d'Administration et participe aux Assemblées Générales : **ODONAT Grand Est**, la Fédération **Alsace Nature** et la **Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.**



Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

La **Fédération**, créée en 1988 par le Conservatoire des Sites Alsaciens, regroupe aujourd'hui **29** Conservatoires d'Espaces Naturels sur tout le territoire français. Ce réseau actif permet des échanges d'informations sur des thèmes variés et communs à tous les Conservatoires.

Cette mutualisation des connaissances et des techniques est permise notamment par l'organisation d'un congrès et de plusieurs séminaires de travail thématiques chaque année. Une valorisation des actions des CEN par des programmes nationaux est également organisée par la Fédération.

Vie du Réseau :

En 2019, le CSA a participé à plusieurs évènements de la Fédération des CEN :

- le **Séminaire national des Conservatoires d'Espaces Naturels**. Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels se réunit comme chaque année pour son Séminaire. Organisé par le Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc Roussillon et la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les 400 participants (parmi lesquels salariés, bénévoles et partenaires) ont participé à près de 40 sessions de travail, entre ateliers, ateliers sur sites, rencontres métiers et séances plénières. Ce séminaire fut aussi l'occasion de fêter les 30 ans de la Fédération avec la présentation en avant-première d'un **livre dédié aux espaces naturels gérés par les Conservatoires d'espaces naturels.** En 2019, le séminaire a eu lieu à Sète en Occitanie du 2 au 5 octobre avec pour thématique « Mobiliser l'assise citoyenne et valoriser le réseau des sites gérés ».



- **3 Conférences techniques « Directeurs »** et **1 Conférence technique « CSE »** qui permettent de mutualiser et d'organiser les actions des CEN au niveau national sur différents sujets.

- **1 Conférence technique sur la communication et le réseau de bénévoles** dans le Nord-Pas-de-Calais.

- **1 Journée d'échanges techniques et stratégiques autour des ORE** à Lyon.

- **1** action de sensibilisation du public aux écosystèmes des mares : **Fréquence Grenouille**.
Chaque année, la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels lance un programme de protection des amphibiens sur une période de plusieurs mois. De nombreuses animations, sorties, conférences... sont organisées dans toute la France pour sensibiliser le public à ces animaux si particuliers et à leur écologie. Cette année, des animations et sorties découvertes pour le grand public ont été organisées avec BUFO, comme par exemple un ramassage d'amphibiens le 23 mars 2019.

Gouvernance de la FCEN : Françoise Tondre, Vice-présidente du CSA est membre du Bureau de la FCEN en tant que Vice-Présidente. Elle a participé aux séances du conseil d'administration de la Fédération. Le CSA participe également aux instances du Fond de dotation des CEN.



Les CEN du Grand Est :

Au sein d'une conférence permanente des 3 CEN, le Conservatoire des Sites Alsaciens, le CEN Champagne - Ardenne et le CEN Lorraine collaborent régulièrement afin de coordonner les actions de chacune des associations et promouvoir des projets mutualisés.

Un nouveau **Plan d'actions quinquennal (PAQ)** commun aux trois Conservatoires d'espaces naturels du Grand Est a été élaboré pour la période 2019-2023 en cohérence avec les grandes politiques publiques de la biodiversité.
Il est bâti autour de priorités partagées et décline les axes sur lesquels les conservatoires fondent leurs actions pour mener à bien leurs missions. Le PAQ assure la cohérence des stratégies et des actions mises en œuvre par les CEN.

Les thématiques ou orientations prioritaires, communément partagées, ont été définies et regroupées autour des 4 axes stratégiques et structurants sur lesquels se fondent les actions des CEN, à savoir :

- **Protéger**
- **Gérer**
- **Connaitre**
- **Valoriser**

Un cinquième axe transversal « **Accompagner** » regroupe les thématiques relatives à l'appui aux politiques publiques en faveur de la biodiversité. Le nouveau PAQ commun 2019-2023 s'articule ainsi autour de ces 5 thématiques spécifiques.



Plan d'action quinquennal 2019 - 2023



Vie de l'association

Le Conservatoire des Sites Alsaciens est avant tout une association qui vit par ses membres et ses bénévoles actifs. C'est leur engagement et leur dynamisme qui nous permet, année après année, de préserver la nature grâce à des actions concrètes et des projets ambitieux. L'équipe salariée mobilise quotidiennement ses compétences et son professionnalisme au service du CSA.

Le siège du CSA a déménagé !

Après 30 ans de présence à l'Ecomusée de Ungersheim, le nouveau siège social du Conservatoire des Sites Alsaciens se trouve à présent à Cernay, dans les anciens bâtiments de la Communauté de Communes de Thann-Cernay. L'acquisition des bâtiments à été rendu possible grâce à un legs de M. Roland Mathis et à un prêt bancaire.
La Région Grand Est, le Conseil Départemental du Haut-Rhin et le Conseil Départemental du Bas-Rhin ont soutenu financièrement pour les travaux d'aménagement des locaux.

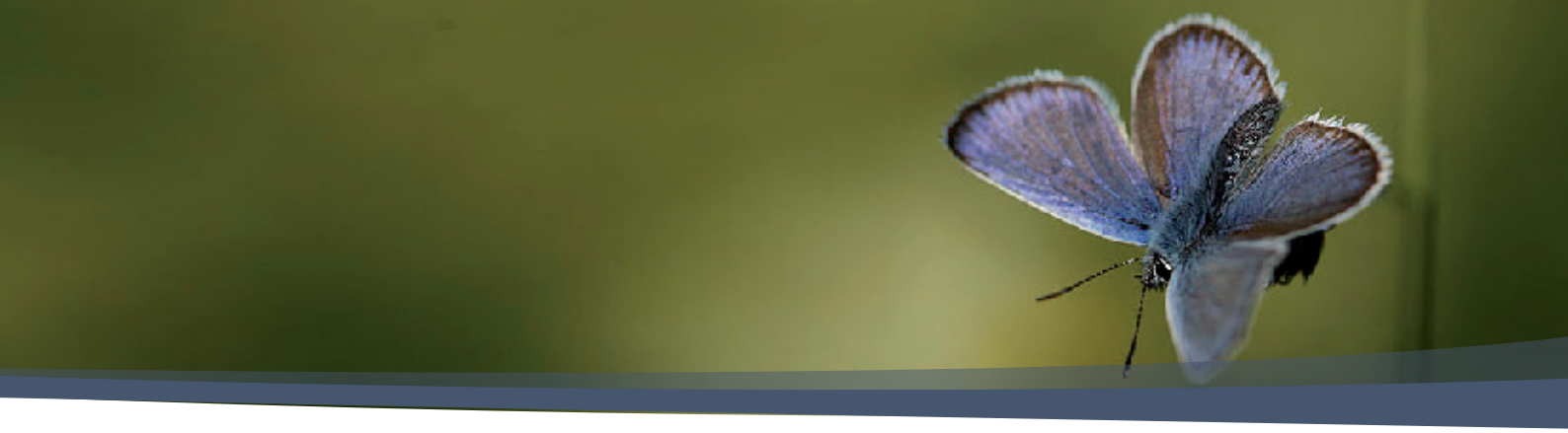
L'acte de vente a été signé fin décembre 2018 et le déménagement a eu lieu durant le mois d'avril 2019. L'inauguration officielle a eu lieu le 27 avril 2019. A cette occasion le CSA a présenté une exposition photographique de Marie-Odile Waldvogel sur les pelouses sèches et de Daniel Daske sur les milieux humides, un stand d'animation pour les enfants, une fanfare, la projection du film « Le fleuve invisible » de Serge Dumont, ainsi qu'un buffet et des visites guidées des locaux. L'adresse du siège est désormais : **3 rue de Soultz, 68700 CERNAY**.







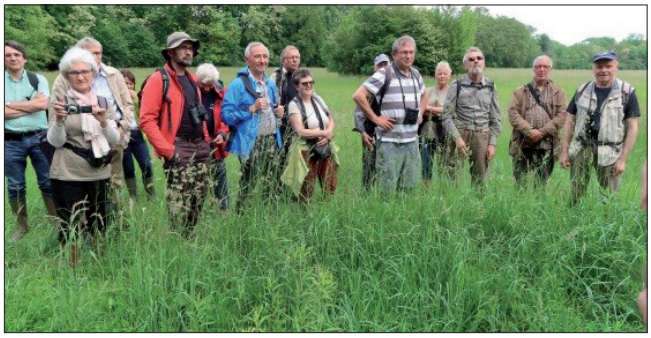
Inauguration du siège et emménagement
Photos : CSA



Le bénévolat au coeur du CSA

• Journée des Conservateurs bénévoles

Le 25 mai 2019 à Illkirch Graffenstaden a eu lieu la journée des Conservateurs bénévoles. C'est un moment de rencontre et d'échange autour de ce rôle clé dans la gestion des espaces naturels protégés par le Conservatoire. La matinée a été consacrée à des échanges en salle tandis que l'après-midi, une visite du site du Heyssel, l'une des dernières prairies rhénanes de l'Eurométropole de Strasbourg, a été présentée par Michel Wagner, Roger Schreiber, Jean-Marc Bronner (conservateurs bénévoles) et Pierre Goertz (technicien du CSA).



Visite du site du Heyssel l'après-midi. Photo : CSA

• Les Conservateurs bénévoles

A l'issu de l'année 2019, le CSA compte **140 Conservateurs bénévoles**. Ces membres actifs du Conservatoire sont nommés responsables d'un ou plusieurs sites CSA. Ils permettent ainsi d'assurer la protection, la gestion, l'animation... de presque 75 % des sites du CSA !

9 nouveaux Conservateurs bénévoles ont été agréés par le Conseil d'Administration cette année :

Nom	Prénom	Date d'agrément	Site
BARTH	Stéphane	30/03/2019	BRINCKHEIM « Gerberstein » DIETWILLER « Zelg » et « Oberes Zelg »
BIGOT	Mathieu	10/12/2019 16/10/2019	SELESTAT (Sites Sablières Léonhart) : « Hoeflen (gravière Nord) », « Winkel (gravière Sud) », « Brunnenwasser (forêt) », « In der Waeg » LA VANCELLE « Village »
DEROUET	Cécile	30/03/2019	BURNHAUPT-LE-BAS « Hoellenweg » et « Grossematten »
HARTWEG	Michel	06/07/2019	DAMBACH-LA-VILLE «Streng »
JAEGER	Hubert	06/07/2019 16/10/2019	SAINT-MAURICE « Giessen » NEUBOIS « Giessen Matten »
JUNG	Josiane Line	30/03/2019	DIETWILLER « Zelg » et « Oberes Zelg »
PANSIOT	Jean-Jacques	06/07/2019	PLOBSHEIM « Schersand »
PETER	Claude	10/12/2019	CERNAY « Herzigrain » CERNAY « Allmend »
RISSER	Marie-Joëlle	30/03/2019 06/07/2019	ENSISHEIM « Belle Ile », « Saint-Jean », « Les Octrois » RÉGUISHEIM « RNR Eiblen et Illfled » BERRWILLER « Allwinden »

On compte également 1 Conservateur bénévole agréé pour un site supplémentaire :

Nom	Prénom	Date d'agrément	Site supplémentaire
FAHRNER	Philippe	30/03/2019	WITTISHEIM « Rechenwaedele »

Sur les 370 sites gérés par le CSA, 273 sites bénéficient d'une gestion confiée à des conservateurs bénévoles (1, 2 à 3 conservateurs sur le même site !) et 97 sites sont « orphelins », c'est-à-dire sans conservateurs bénévoles à ce jour. Notre objectif à long terme est d'avoir un conservateur bénévole pour chacun de nos sites



• Les chantiers nature

Comme chaque année, pour assurer la gestion et la protection des nombreux sites du CSA, **77 chantiers nature** ont été organisés en 2019. Concentrés en automne-hiver, ces chantiers sont ouverts à tous, petits et grands. Deux petites choses à apporter avec soi : sa motivation et sa bonne humeur !
Ratissage, taille, plantation de haies, nettoyage, arrachage d'espèces exotiques envahissantes... les travaux ont été très variés cette année. Organisés sur toute l'Alsace, 60% sont localisés dans le Bas-Rhin et 40% dans le Haut-Rhin.



Chantier nature à Eschau - Ried
Photo : Martial Ludwig - CSA



Chantier nature à Plobsheim - Schersand
Photo : P. Goertz - CSA

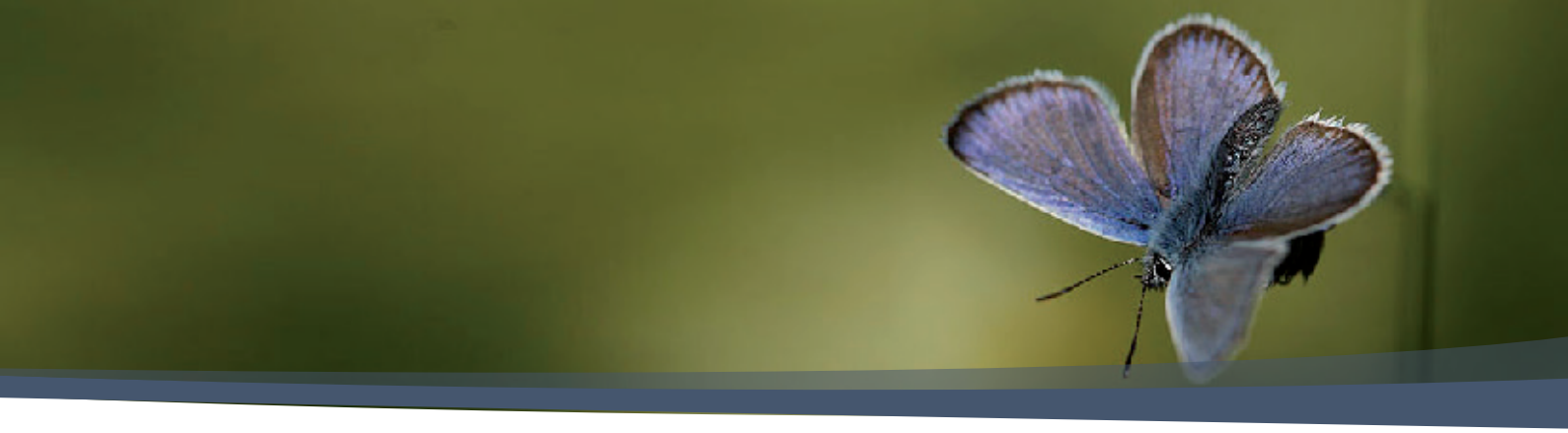


Chantier nature à Illkirch - Heyssel
Photo : P. Goertz - CSA



Chantier nature à Dachstein - Geist
Photo : P. Goertz - CSA

Un grand merci aux bénévoles pour leur aide et leur bonne humeur sur nos chantiers nature !



L'équipe salariée du CSA

Départ 2019 :

• David BANGRATZ après 1 année en tant que Technicien Protection et Gestion des Espaces Naturels référente pour les sites du secteur Bas-Rhin.

Arrivées 2019 :

• Alissia HAMM depuis le 10 septembre en tant que Technicienne Protection et Gestion des Espaces Naturels référente pour les sites du secteur Bas-Rhin.
• Angéline RIEGEL depuis le 9 juillet en tant que Chargée de projet Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (PRAM).



Alissia HAMM



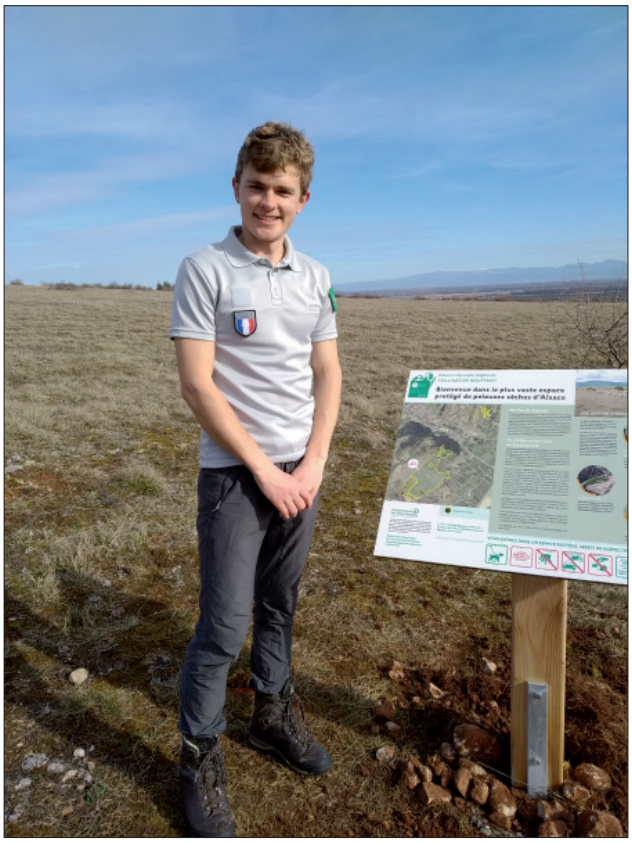
Angéline RIEGEL

Commissionnement agent de réserve naturelle

Et de quatre ! Après Richard PETER, Jean-Pierre IRLINGER et Muriel DISS (Mission RNN), Louis THIEBAUT, Technicien Protection et Gestion des Espaces Naturels (PGEN), a participé à une formation afin d'être commissionné et assermenté pour la recherche et la constatation d'infractions relevant de la compétence des agents des réserves naturelles. Il rejoint ainsi l'équipe des gardes animateurs des réserves naturelles nationales.

Une formation de trois semaines encadrée par l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) à Montpellier lui a apporté des notions particulières sur le droit de l'environnement ainsi qu'une mise en situation en milieu naturel avec des gardes formateurs.

Ce commissionnement apporte au technicien ainsi qu'au CSA un gain d'efficacité et de crédibilité dans la mission de surveillance des aires protégées et pour la mission d'information du public et de prévention, une réactivité accrue en cas d'atteinte à l'intégrité d'une RNR en complémentarité avec la brigade verte, l'ONCFS et la Gendarmerie nationale, ainsi qu'un soutien auprès des collègues Techniciens « Protection foncière et gestion des espaces naturels » du CSA dans le Haut-Rhin lors de missions complexes ou d'urgences.



Louis THIEBAUT, Technicien PGEN
Photo CSA



Conservatoire des Sites Alsaciens
Association reconnue d'utilité publique

Equipe salariée

Dire

Michel DUROU
Directeu

Mission Scientifique et Développement

Victoria MICHEL
Responsable



Michaël MOOCK
Chargé d'études



Delphine SCHLAEFLIN
Chargée d'études



Victor SCHOENFELDER
Chargé d'études



Laura GRANDADAM
Chargée d'études



Annaëlle MULLER
Chargée d'études



Angéline RIEGEL
Chargée d'études
PRAM



Mission Réserves Naturelles Nationales

Jean-Pierre IRLINGER
Responsable



Sandrine D'AMBRUOSO
Secrétaire



Muriel DISS
Garde animatrice



Richard PETER
Garde animateur



Victor SCHOENFELDER
Chargé d'études



Mission Ingénierie Zones Humides et Biodiversité

Luc DIETRICH
Chef de projet



Mission Vie associative, Réseaux bénévoles et Valorisation

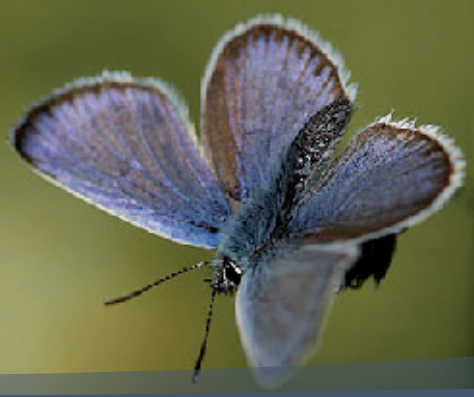
Laura GRANDADAM
Chargée de projet



Référent Informatique

Luc DIETRICH





ction

USSEAU
ur



Mission Protection et Gestion des Espaces Naturels

Siège

Gilles GRUNENWALD
Technicien



Louis THIEBAUT
Technicien



Vincent WOLF
Technicien



Offendorf

Pierre GOERTZ
Technicien



David BANGRATZ
Technicien
(jusque 09-2019)



Alissia HAMM
Technicienne



Mission Administrative et financière

Brigitte WALTER
Responsable



Myriam TOMASZYK
Secrétaire comptable



Véronique CHEVRIER
Secrétaire



Sandrine D'AMBRUOSO
Secrétaire





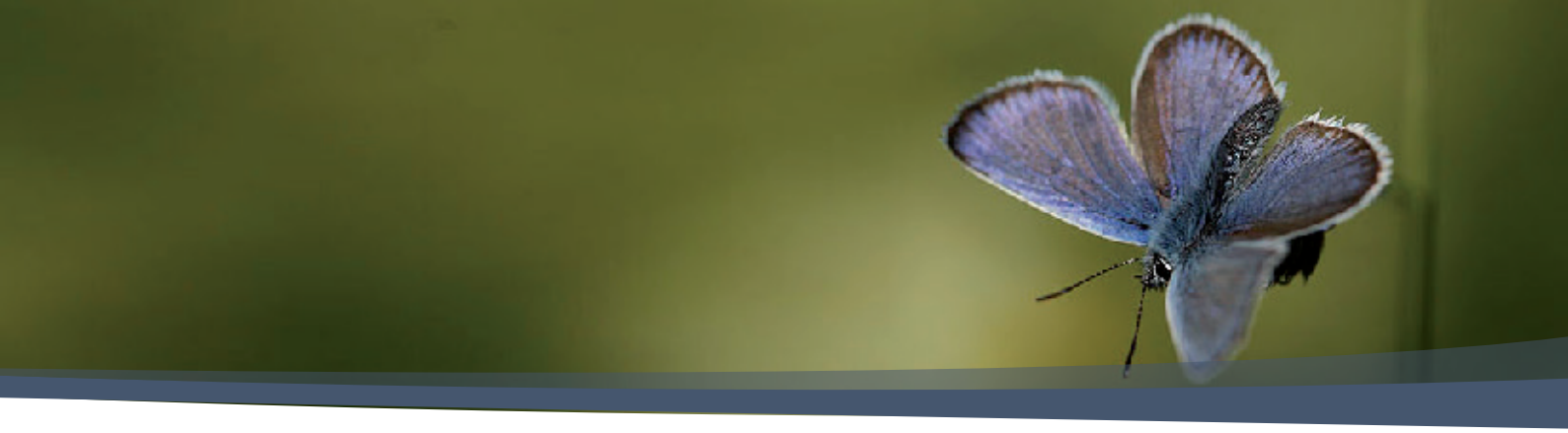
Stages et Services civiques

La transmission des savoirs et la formation de futurs professionnels est également un objectif du CSA. Ainsi, **12 stagiaires** et **3 services civiques** ont été accueillis sur des missions très variées tout au long de l'année.

Stagiaire	Maître de stage	Etudes	Sujet de stage	Durée
JEAN Elina	L. THIEBAUT	BTSA Gestion Protection de la Nature	Gestion automnal des milieux naturels	1 mois
BOULEY Théo	L. THIEBAUT V. WOLF	3ème - Collège Joseph Bédier à Grand-Serre dans la Drôme	Stage d'observation	1 semaine
DELBECQUE-CHARVET Flavien	V. MICHEL	Master 2 Biodiversité Ecologie Evolution	Hiérarchisation des sites CSA	6 mois
DUTRIEUX Louis	M. DUROUSSEAU V. MICHEL	Master2 Ecophysiologie et Ethologie	Contribution à la conservation, la renaturation, au suivi et à la valorisation des milieux naturels de la Lauter	6 mois
FURLING Anastasia	L. THIEBAUT	BTS GPN	Valorisation de milieux naturels	11/02 au 22/02/2019 et 08/04 au 19/04/2019
HUMMAN Mathéo	R. PETER	Bac Pro 1ère année gestion des milieux naturels et de la faune	Stage en milieu professionnel	12/02 au 08/03/2019
KIEFFER François	P. GOERTZ	BTSA Gemeau	Stage en milieu professionnel	18/11 au 06/12/2019
KIMMEL Léa	M. DISS	Bac pro 1ère année gestion des milieux naturels et de la Faune	Stage en milieu professionnel de 4 semaines	11/06 au 19/07/2019 et 30/09 au 25/10/2019
KLETHI Victor	R. PETER	Bac pro 1ère année Gestion des Milieux naturels et de la faune	Stage en milieu professionnel	12/02 au 08/03/2019
LEONHARDT Vaitia	J-P IRLINGER	3ème - Collège Herrlisheim	Stage d'observation RNN	21/01 au 25/01/2019
STEIN Robin	P. GOERTZ	BTSA	Site du Jesselsberg à Soultz-les-bains «gestion du pâturage écologique»	08/04 au 12/04/2019 22/04 au 26/04/2019 29/04 au 03/05/2019 06/05 au 10/05/2018
MORE Elisa	L. THIEBAUT V. MICHEL	BTS GPN	Stage en milieu professionnel	27/05 au 06/07/2019 21/10 au 02/11/2019

Volontaire en Service Civique	Missions	Durée
ABRAHAM Claire	Appui aux missions de protection et gestion des espaces naturels et à la mission valorisation	8 mois
FREIN Matthieu	Appui aux missions de protection et gestion des espaces naturels et à la mission valorisation	8 mois
SCHORR Elisa	Inventaires naturalistes, animation de réseau et valorisation du patrimoine naturel	7 mois

Un grand merci à nos stagiaires et nos services civiques et bonne continuation !



Participation aux évènements associatifs

Le CSA a participé à différents évènements dans le cadre de la vie associative en 2019 :
- Salon de l'Oiseau et de la Nature organisé par la LPO Saint-Amarin les 26 et 27 janvier ;
- Dans le cadre de la fête de la Nature, le CSA a tenu un stand avec présentation de photographies sur les pelouses sèches de Marie-Odile Waldvogel, dans la salle des expositions de la Médiathèque de Rouffach du 22 au 26 mai ;
- Participation aux 24h de la biodiversité organisée par ODONAT Grand Est les 22 et 23 juin dans le secteur de Mulhouse ;
- Village des Alternatives, organisé par Alternatiba, un mouvement citoyen de mobilisation sur le dérèglement climatique, cette manifestation rassemble plusieurs structures engagées pour le climat (le 30 juin au parc Salvator de Mulhouse) ;
- Animation d'un stand sur la thématique de la nature à Biesheim (halte nautique) pour la halte de la Péniche de la Région Grand Est le 25 août ;
- Présentation aux « entretiens Flore » organisés par la SBA le 24 novembre à Colmar ;
- Marché Off de Strasbourg : il s'agit d'un marché de Noël alternatif qui propose de vivre des fêtes de fin d'année avec comme mots-clés la préservation de l'environnement, l'économie sociale et solidaire, l'insertion sociale et le commerce équitable. Le CSA y a tenu un stand du 22 novembre au 1er décembre en compagnie de 11 autres associations.

Activités statutaires du CSA en 2019

1 Assemblée Générale le samedi 27 avril 2019 à Cernay.

4 Conseils d'administration : samedi 30 mars 2019 à Rouffach
samedi 6 juillet 2019 à Lembach
mercredi 16 octobre 2019 à Cernay
mardi 10 décembre 2019 à Metzeral

7 Bureaux à Cernay et à Colmar

1 Journée annuelle des Conservateurs bénévoles : samedi 25 mai 2019 à Illkirch Graffenstaden

4 Réunions du Conseil scientifique en mars, mai, octobre et décembre 2019
Les membres du Conseil sont également régulièrement consultés par échanges de courriels.

Le Conseil d'Administration du CSA se compose de deux collèges. Le premier collège désigne les membres du CSA élus lors de la dernière élection de l'Assemblée Générale le 22/04/2017, il s'agit du Bureau dont voici la composition en 2019 :

Président : Frédéric DECK
Vice-présidente : Françoise TONDRE
Vice-Présidente : Marie-Odile WALDVOGEL
Trésorier : Jean-Pierre MAIZIERE
Trésorier adjoint : Jean-Marie LETTERMANN
Secrétaire : Paul PFEIFFER
Secrétaire adjoint : Daniel RUDLER
Chargé des sites : Christian DURR
Administrateurs : Andrée BUCHMANN
Théo DIETRICH
Claude ECKHARDT
Marc JANUS
Jean-Philippe LANGRAND
Jacques THIRIET
Patrick WASSMER
Jean-Pierre ZEIGER



Le deuxième collège est composé des représentants désignés par les membres de droit dont voici la composition en 2019 :

Département du Bas-Rhin	
Marcel BAUER	Président de la Commission Environnement, maire de Sélestat
Nathalie ERNST	Conseillère Départementale
Département du Haut-Rhin	
Emilie HELDERLE	Conseillère Départementale
Pierre VOGT	Conseiller Départemental, Président de la Commission de l'Education et de la Jeunesse
Fédération Alsace Nature	
Maurice WINTZ	Administrateur
Jean-Louis LICHTENAUER	Administrateur
Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie d'Alsace	
Gabrielle CLAERR-STAMM	Présidente de la Fédération
Bernard LICHTLE	Vice-Président de la Fédération

Région Grand Est	
Denise BUHL	Conseillère régionale, Maire de Metzeral
Bernard GERBER	Conseiller régional, Maire de Holtzwihr
Association des Maires du Haut-Rhin	
Guy RICHARD	Maire de Wegscheid
Association des Maires du Bas-Rhin	
Richard STOLTZ	Maire de Munchhausen
Association des Communes Partenaires du CSA	
Esther SITTLER	Ancien Sénateur du Bas-Rhin, Maire de Herbsheim
Présidents d'honneur	
Daniel DASKE († juillet 2019)	
Patrick FOLTZER	
Claude KIEFFER	
Théo TRAUTMANN	

Les représentants des services sont également invités au Conseil d'Administration :

Conservatoire des Sites Alsaciens : Michel DUROUSSEAU, Directeur
Vincent WOLF, Délégué du Personnel, et selon les ordres du jour les responsables des Missions

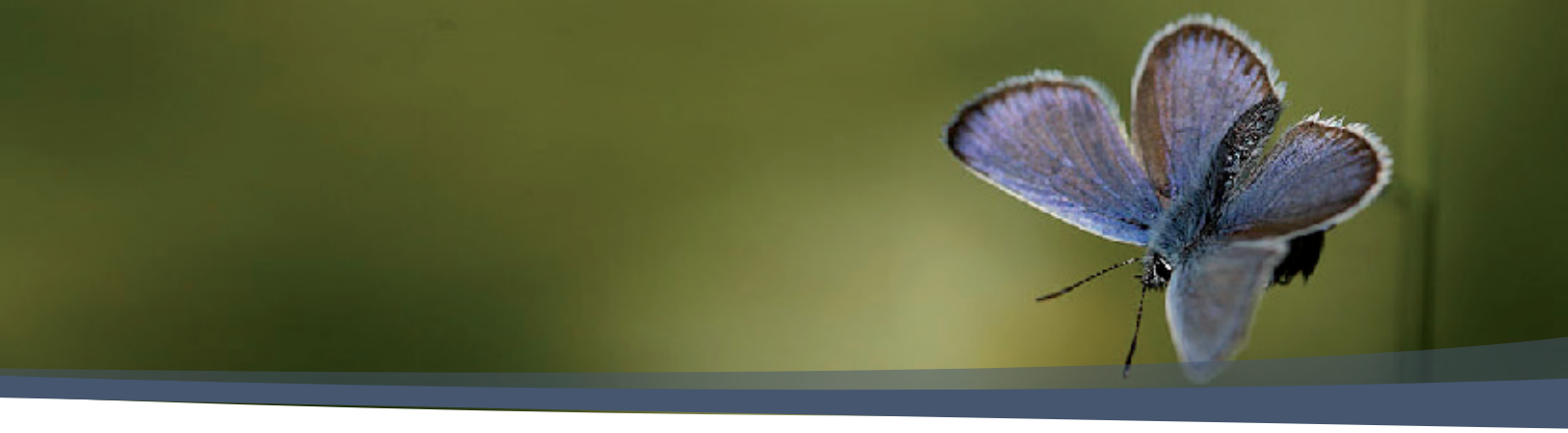
Département du Bas-Rhin : Denis SCHWAB, Direction de l'Agriculture, de l'Espace Rural et de l'Environnement

Département du Haut-Rhin : Eric LEVASSEUR, Directeur de l'Environnement et de l'Agriculture

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement : Laurent DARLEY, Directeur régional Adjoint et Cécile BOUQUIER, chef de pôle Rhin-Vosges.

Direction Régionale des Affaires Culturelles : Anne MISTER, Directrice régionale

Région Grand Est : Christian BLUM, Direction de l'Environnement et de l'Aménagement de la Région Grand Est
Agence de l'Eau Rhin-Meuse : Corinne PELOUIN-HADRANE, Adjointe au Directeur des Aides et de l'Action Territoriale Cheffe du service territorial Rhin supérieur et Ill
Commissaire aux Comptes : Nicolas QUERO – commissaire aux comptes BDO IDF.



Le Conseil scientifique en 2019

Le Conseil scientifique a pour rôle de :

- guider la réflexion stratégique du CSA en matière de conservation d'espaces naturels et de préservation de la biodiversité.
- donner un avis motivé à destination du conseil d'administration sur :
  - les projets de maitrise foncière ou d'usage,
  - les orientations de gestion /plans de gestion,
  - l'évaluation des actions menées,
  - les méthodologies employées.
- s'autosaisir sur le ou les enjeux qu'il juge important.
- répondre aux demandes d'avis émises par le conseil d'administration.

La constitution d'un conseil scientifique est une condition à l'obtention de l'agrément des conservatoires des espaces naturels. Au CSA, il est composé de **quatre à douze membres scientifiques**, naturalistes ou gestionnaires, reconnus pour leurs compétences dans leur domaine de spécialité.

En 2019, le règlement interne du conseil scientifique a été révisé. Les mandats de nombreux conseillers arrivant à terme, la composition du conseil scientifique a également été modifiée. Remercions Jean-Marie Holderbach et Jean-Pierre Reduron qui n'ont pas souhaité renouveler leur engagement mais qui ont apporté leur aide au conseil scientifique durant de nombreuses années. A noter que **sept experts** sont venus renforcer le conseil scientifique.

La composition du conseil scientifique est actuellement la suivante : Christophe Brua (Président), Michel Hoff (Vice-Président), Jean-Michel Bichain, Gérard Hommay, Sylvain Hugel, Francis Bick, Ludovic Boise, Christian Dronneau, Kévin Janneau, Kévin Umbrecht, Bernard Stoehr.

Bilan financier

Les comptes annuels au 31 décembre 2019 qui vous sont présentés ont été contrôlés par le cabinet BDO France - Ile de France. Il s'agit de la société de commissariat aux comptes que nous avions accréditée en assemblée générale et qui certifie, conformément à la loi « Sapin » nos comptes annuels.

Le bilan après répartition des résultas de l'exercice clos le 31 décembre 2019 présente un total de **5 527 792 €**.

Le compte de résultat de l'exercice, recouvrant la période du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019 dont le total des charges est de **1 781 803 €** dégage un déficit de **59 937 €**.

Bilan au 1er décembre après répartition :

ACTIF	Exercice 2019	PASSIF	Exercice 2019
Actif immobilisé	3 251 492 €	Fonds associatifs	3 688 447 €
Actif circulant	2 276 300 €	Provisions pour risques et charges	455 568 €
		Dettes	1 383 777 €
Total général	**5 527 792 €**	**Total général**	**5 527 792 €**



Le compte de résultat de l'exercice 2019 :

CHARGES	Exercice 2019	PRODUITS	Exercice 2019
Charges courantes non financières	1 727 187 €	Produits courants non financiers	1 674 709 €
Charges financières : intérêts et charges assimilées	3 674 €	Produits financiers	1 791 €
Engagements à réaliser sur ressources affectées	50 943 €	Dettes Produits exceptionnels	1 991 €
		Perte	59 937 €
Total général	**1 781 803 €**	**Total général**	**1 781 803 €**

L'analyse du déficit et la proposition d'affectation sont détaillés ci-après :

Le déficit d'exploitation 2019 s'élève à **9 315 €**, auquel s'ajoute la réalisation de 2 projets associatifs :

- Travaux d'entretien du site de Ribeauvillé (legs Mathis) : **16 284 €**
- Réalisation du projet associatif, actions de valorisation, de communication et de promotion du CSA conformément au prévisionnel de l'exercice 2019 : **34 338 €**

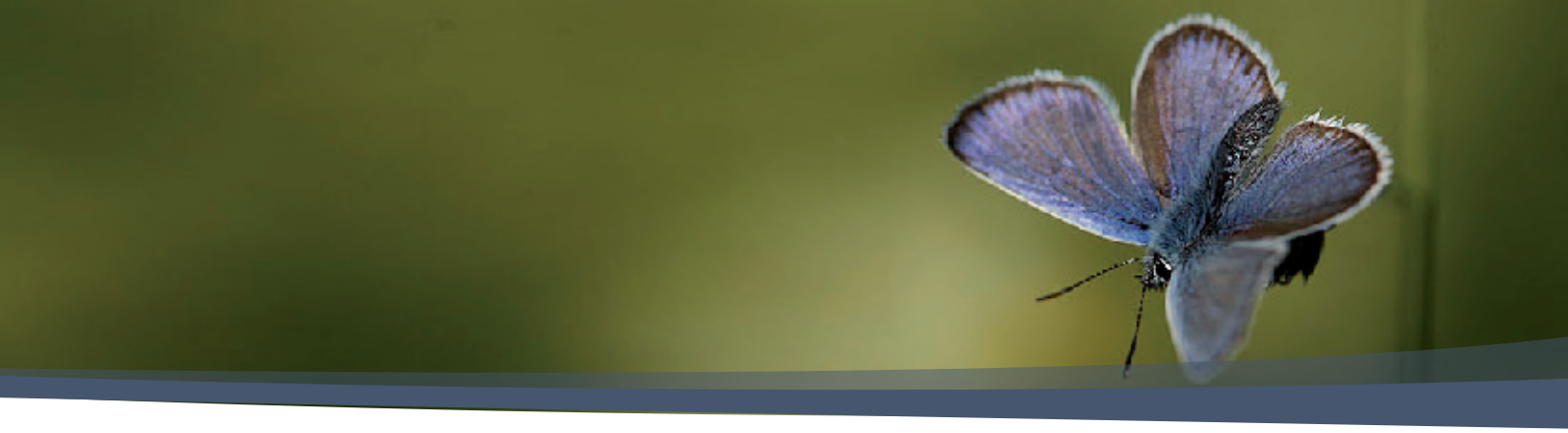
Le déficit comptable 2019 s'élève à : **59 937 €.**

Ce déficit est normal au regard de la réalisation des projets associatifs. Il est proposé d'affecter le déficit de **59 937 €.** comme suit en imputant :

- le fond de réserve legs Mathis (2017) de **16 284 €**
- le projet associatif actions de valorisation, de communication et de promotion du CSA de **30 738 €** (dotation de **3 600 €** et diminution de **34 338 €**)
- le fond de réserve générale de **12915 €** (**9 315 €** + **3 600 €**)

Après affectation du déficit, les montants des projets associatifs concernés sont les suivants :

	Au 31/12/2019 avant affectation	Affectation du résultat	Reprise sur projets associatifs	Au 31/12/2019 après affectation
Résultat 2019	- 59 937 €	- 3 600 €	63 537 €	0 €
- Fonds de réserve générale	40 703 €		- 12 915 €	27 788 €
- Legs Mathis (2017) : premières opérations d'entretien du site de Ribeauvillé	31 082 €		- 16 284 €	14 798 €
- Projet associatif : actions de valorisation, de communication et de promotion du CSA	51 600 €	3 600 €	- 34 338 €	20 862 €
Totaux	**63 449 €**	**0 €**	**0 €**	**63 449 €**



Souscriptions collectées en 2019 par projets :

L'activité foncière et plus particulièrement l'acquisition en pleine propriété est une des priorités de la stratégie foncière adoptée en 2017.

Le Conservatoire des Sites Alsaciens poursuit activement les actions destinées à collecter les souscriptions du grand public et tout autre moyen pour le financement des projets d'acquisitions foncières : en effet, seule l'Agence de l'Eau Rhin Meuse intervient dans le financement de certains projets, tous les autres projets fonciers doivent en conséquence être financés par le biais des souscriptions de nos membres ou de mécénat…

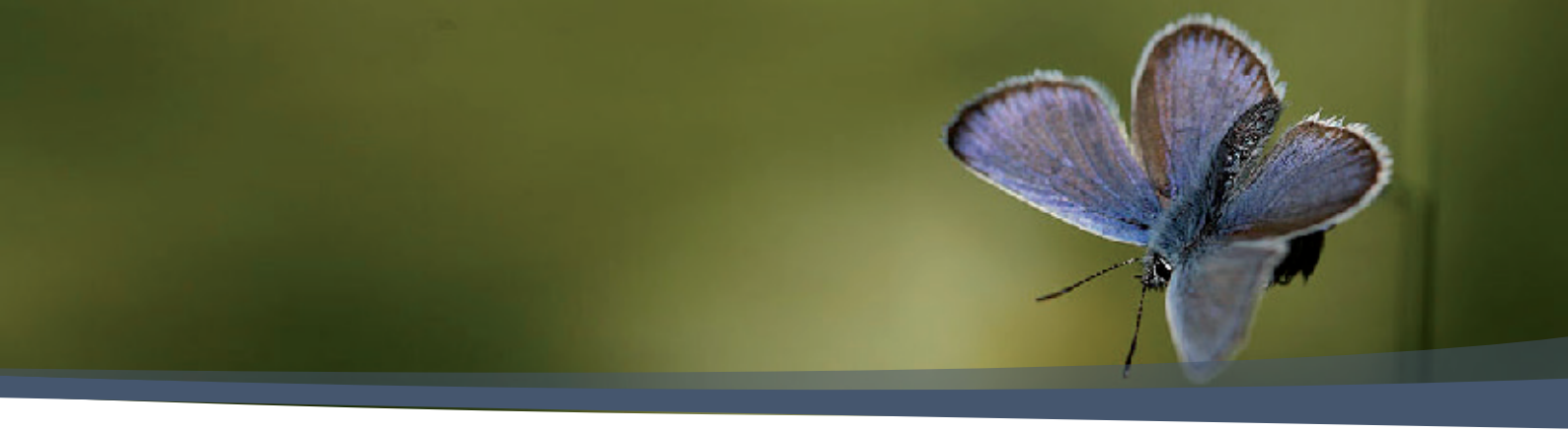
L'année 2019 se situe à un bon niveau en matière de souscriptions du public : **39 205 €** ont été collectés le plus haut niveau depuis 2014 !

Le choix des souscripteurs est détaillé dans le tableau ci-après près de la moitié des souscriptions sont sans thématique particulière, ce qui permet au Conseil d'Administration de financer des projet pour lesquels la thématique n'est pas suffisamment abondée. Puis suivent les zones humides, les vergers, les milieux de montagne et enfin les thématiques collines calcaires et sites géologiques.

Thématique	Parts d'acquisitions en 2019
Collines calcaires	2 360 €
Hautes Vosges	2 640 €
Ried	80 €
Rohrmatten don affecté	3 805 €
Sans thématique particulière	17 000 €
Site d'intérêt géologique & archéologique	800 €
Vergers	5 920 €
Wurmberg	40 €
Zones humides	6 560 €
Total	**39 205 €**

Nous remercions chaleureusement nos membres pour leur soutien fidèle !





Les partenaires du CSA

• Les partenaires historiques :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GRAND EST

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

ALSACE Conseil départemental BAS-RHIN

ALSACE Conseil départemental HAUT-RHIN

AGENCE DE L'EAU RHIN•MEUSE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

• Les associations partenaires :

Conservatoires d'espaces naturels

Réserves Naturelles DE FRANCE

ALSACE NATURE

Office des données naturalistes du Grand Est
Odonat

Ariena

BUFO

SHNA

S.M.H.R

GEPMA
Groupe d'Étude et de Protection des Mammifères d'Alsace

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ORCHIDOPHILIE LORRAINE - ALSACE

SAUMON · RHIN

MAISON DE LA NATURE nature DELTA DE LA SAUER

Groupe d'Étude des Arachnides

Au fil du Rhin
Am Rhein Entlang

• Partenaires pour des programmes d'action :

Partenariat pour la conservation des milieux naturels thermophiles
Conservatoire des Sites Alsaciens
EDF

École et observatoire des **sciences de la Terre**
Université de Strasbourg

Kaysersberg - Kientzheim - Sigolsheim
Kaysersberg Vignoble

UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales

NATURA 2000

• Mécénat et des partenaires privés :

FONDATION NATURE & DECOUVERTES
SOUS L'ÉGIDE DE LA FONDATION DE FRANCE

Zone51
ROCK YOUR BRAIN

Lilly

LES JARDINS DE GAÏA
GRANDS THÉS BIO

Contacts :

Siège et Direction

3 rue de Soultz
68700 CERNAY
Tél. : 03 89 83 34 20

Antenne Bas-Rhin

1 rue des Ecoles
67850 OFFENDORF
Tél. : 03 89 83 34 10

Mail : contact@conservatoire-sites-alsaciens.eu
Site internet : www.conservatoire-sites-alsaciens.eu

Le CSA est aussi sur Facebook. Rejoignez nous !

Directeur de la Publication : Frédéric Deck
Conception graphique : Laura Grandadam - CSA
Réalisation : Elisa Schorr - CSA
Rédaction : Equipe CSA
Crédit photo : CSA